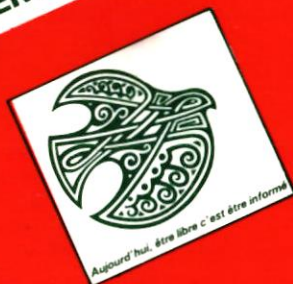


N° 288 — 10 F
DECEMBRE 1987

ISSN 0245-9507



le peuple breton

28 pages !

LES DEUX TEMPETES



A Lanester, voilier encasté dans une carcasse du cimetière marin de Kerhervy.

PORC : La crise la plus longue

POBL VREIZH : JAKEZ KERRIEN

Le sinistre ou les deux tempêtes

Face à la tempête

Impossible encore de faire un bilan complet de la terrible tempête d'octobre. Les agriculteurs, les pêcheurs sont, par milliers, durement touchés et l'on ne sait encore comment ils seront indemnisés. Les Bretons eux-mêmes se sont vite rendus compte du caractère exceptionnel des dégâts et de la réaction d'abord dérisoire du pouvoir, avec le déblocage, par Pasqua, d'une aide d'urgence... de 40 millions de centimes, de quoi réparer une ou deux fermes sinistrées. Au micro de RBO, un maire finistérien s'exclamait, après le passage de Pasqua : « Si ça avait été en Corse, on aurait déployé les gros moyens » (avec nos amis corses, nous savons que ce ne n'est pas vrai, sauf en ce qui concerne le maintien de l'ordre). Nombre de propos alarmistes, parfois excessifs — il y a eu aussi des tornades meurtrières ailleurs ou des catastrophes comme la destruction du vignoble catalan — traduisent, de façon détournée, la revendication d'une identité nationale bretonne. Cela s'est manifesté par la constatation que le drame breton n'a été perçu par les médias hexagonaux que comme un fait divers secondaire. Hormis Poivre d'Arvor sur TF1, les informations hexagonales ont plus prêté attention à la chute d'une grue à la Défense (à Paris) ou à la tempête Outre-Manche qu'à la catastrophe bretonne. « Ouest-France » du 21 octobre titrait sa revue de presse sur « un déficit d'émotion nationale ». « Ce week-end, la Bretagne était vraiment coupée du monde. Et de la capitale » (« Ouest-France », 21.10.87). Presse et radios locales ont bien fait leur travail, avec efficacité et c'est heureux.

Seuls, les Bretons ont aussi eu à faire face aux graves déficiences des autorités de l'Etat, avec le refus d'application du plan OR-SEC « parce que les moyens techniques étaient suffisants et que les vies humaines n'étaient pas en danger » (Finistère). Il y a eu un manque grave de groupes électrogènes, par exemple, qui dans bien des cas a retardé de 4 à 7 jours la réalimentation en eau (extrêmement grave pour les particuliers et surtout pour l'activité économique), alors même que dans la nuit de la tempête, se déroulait dans le Finistère l'exercice Finisterex, avec de gros moyens dans ce domaine.

Face à ces carences de l'Etat, il faut signaler la solidarité de voisinage qui s'est manifestée un peu partout en Bretagne, la conscience professionnelle des employés bretons des services publics (communaux, postes, électricité...), les initiatives efficaces des élus locaux, l'ingéniosité et le dévouement à tous les niveaux.

Il reste qu'aujourd'hui, alors que s'estompent les cas les plus spectaculaires, les laissés-pour-compte sont encore oubliés. Il y a de très nombreux cas difficiles en agriculture (il y a eu des suicides). Nombre de bateaux de pêche manquaient à l'appel lors du début, mi-novembre, de la campagne coquillière dans la baie de Saint-Brieuc. Plus d'un mois après, dans la cité de Keriaden, à Concarneau, dans nombre d'appartements, il faut écoper au seau quand il pleut. Les lignes téléphoniques, réparées à la hâte (pas toutes, notamment dans le Finistère-Sud), demeurent en état précaire, à tel point que des pluies pourraient compromettre leur fonctionnement. Localement, nombre d'agents EDF déplorent que les secours « nationaux » leur aient été retirés aussi vite.

Face au sinistre, les Bretons se sont retrouvés presque seuls et ont fait preuve d'efficacité et de dynamisme, malgré le manque de moyens : une situation à méditer par les élus et les Bretons.

Un sinistre permanent

Cette catastrophe, exceptionnellement peu meurtrière — le paroxysme de nuit a évité bien des victimes — ne doit pas faire oublier la situation « normale » de la Bretagne : une cascade de suppression d'emplois, même si les statistiques du chômage semblent étales : les dizaines de milliers de TUC, les radiations, l'émigration qui a repris avec vigueur, la prolongation des études supérieures, énormes parkings de pré-chômeurs masquent la diminution régulière de la population active effectivement au travail. A titre d'exemple, le triangle électronique du Trégor a perdu plus de 2.000 emplois en trois ans. Et un millier d'autres sont en suspens, sans qu'il s'agisse de productivité ou de mécanisation. Cette fois, ce sont des équipes de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens, des équipes de recherche et d'ingénierie qui sont visées. Technic à St-Nazaire,

Thomson à Brest et Morlaix, où la SEITA licencie aussi. Ne multiplions pas les noms mais ils existent. Le dernier numéro d'Octant (n° 31) titre « Travailler, chômer ou partir » et donne des indications sur l'emploi et l'industrie en Bretagne. Du côté des pouvoirs publics, c'est le « laisser-faire », le laisser partir. Signalons la dernière mesure qui relancera certainement l'emploi... des grands mots : la TVA sur les hôtels 4 étoiles va être progressivement ramenée de 18,6 % à 7 % ! Cette réalité, qu'on finit par ne plus évoquer parce qu'elle n'est pas intrinsèquement nouvelle, ou parce qu'elle paraît inéluctable, se prête cependant à des mesures immédiates. Une Bretagne majeure ferait des chantiers navals malouins une société d'économie mixte pour laquelle il existe un marché. Elle développerait la valorisation sur place des produits agricoles. Elle inciterait les jeunes à s'installer dans l'agriculture en obtenant une rémunération dégressive au-delà d'un maximum de production. Est-il normal que tous les permis portent aujourd'hui sur des extensions d'élevages et non sur des installations de jeunes. A Bruxelles, à Paris, et surtout en Bretagne, il y a beaucoup à faire pour que l'on sorte de ce marasme, qui n'est pas une fatalité. Pour cela, il faut se regrouper, s'unir, débattre et s'engager. Si la Bretagne devient une priorité pour les Bretons, on peut infléchir l'avenir. Il n'est pas question d'abandonner non plus la lutte pour les droits culturels des Bretons.

Mais des droits culturels pour des jeunes Bretons obligés de quitter leur pays à 80 %, cela pose en priorité le problème du développement. Les militants bretons ne peuvent abandonner ce terrain aux milieux financiers. Ceux-ci, la crise boursière le montre, ne visent qu'à obtenir une forte rentabilité à court terme de leurs capitaux, ce qui ne passe pas par des investissements en Bretagne. Le plus grand risque pour le peuple breton, c'est de baisser les bras avec fatalisme devant un sinistre permanent qui nous est présenté, à tort, comme le tribut à payer à la modernité. Ce qui se casse, en Bretagne, aujourd'hui, ce sont des secteurs de pointe. Nous invitons les Bretons à réagir... ensemble. Cette action collective, c'est l'action politique bretonne.

U.D.B.

Bulletin d'adhésion

**Vous voulez rejoindre
l'UDB ?**

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007
Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

**Si vous trouvez qu'ensemble,
nous pouvons faire du bon travail
pour la Bretagne, remplissez le
bulletin ci-contre et expédiez-le
vite !**

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses
Populaires de Bretagne — B.P. 301
22300 Lannion (association déclarée
suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire :
M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements :
BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal :
4e trimestre 1987.

**POBL
VREIZH**

En guise de sommaire

**Ce dernier numéro de 87 fait une large place à l'actualité : les
deux tempêtes (p. 2), l'évolution de l'audiovisuel (p. 4), la crise
porcine (p. 8), la situation sur le site breton le plus menacé par le
nucléaire, Le Carnet (p. 10), le nuage toxique de Nantes (p. 18). Ceci
n'exclut pas l'analyse :**

- sur l'aspect social du vote Le Pen (p. 6) ;
- sur la situation à la Martinique (p. 16).

**... Et des chroniques culturelles bien fournies avant l'époque
des cadeaux (p. 20-25). Et une pétition à réexpédier. Trugarez !**

Il est encore temps de profiter du tarif 85 !
(changement au 1/1/88)

Je m'abonne **le peuple breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à
partir de 120 F (1)
- étranger : 135 F (1)
- étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 100 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Promotion du journal

Merci à ceux qui nous aident, malgré
leurs difficultés personnelles. Depuis 5
mois, le PB a retrouvé sa pagination de
1984 et nombre d'amis nous font part de
leur intérêt à trouver un PB/PV plus fourni
et mieux présenté. Pour consolider ce
progrès, nous avons besoin de l'aide de
nos lecteurs. 28 pages au lieu de 20, c'est
4.500 francs de plus à payer chaque mois.
**Il faut donc des dons, des abonnements
nouveaux, des informations, des collabora-
tions rédigées au journal.**

3 affaires récentes ont montré l'impor-
tance — et la rareté — de la presse libre en
Bretagne. Pour le car ferry de la BAI (main-
tenant construit à Saint-Nazaire), pour la

lutte contre le nucléaire, pour combattre
des projets désastreux comme Ty Polis,
près de Fougères, le PB — et l'UDB — ont
joué un rôle d'information et de catalyseur
irremplaçable. Aidez-nous à être plus fort
financièrement par un « plus » à l'abonne-
ment, à être plus connu et plus diffusé
(campagne « papillons verts », à étayer
nos dossiers et nos informations (à vos
plumes).

Plus que jamais, le PB/PV a besoin du
soutien actif de ses amis.

SOUSCRIPTION

G. Nicolas, Dinan (30 F) ; M. Fievet, Arnou-
ville (100 F) ; Y. Morvant, Saint-Agathon
(100 F) ; A. Pereira, Brest (50 F) ; anonyme, 94
La Varenne (50 F) ; C. Pierre, Poullaouen
(20 F) ; A. Le Corff, Colpo (100 F) ; R. Le Goff,
St-Denis (50 F) ; M.N. Le Hénaff, Nogent
(40 F) ; M.F. Allard, St-Sébastien (20 F) ; J.Y.
Gloannec, St-Malo de Guersac (20 F) ; Disanv,
Brest (100 F) ; J. Le Lostec, Rennes (20 F) ; R.
Barré, Brest (50 F) ; S. Bazin, Clohars (20 F) ; M.
Hamon, Penvénan (50 F) ; anonyme (5 F) ; B.
Plouzennec, Plérone (50 F) ; P. Hervé, Rennes
(100 F) ; H. Almin, Pléneuf (100 F) ; R. Gicquel,
St-Martory (100 F) ; A. Fauvet, Quimper
(100 F) ; P. Le Bozec, Plouézec (50 F) ; A.
Perrotin, St-Nazaire (50 F) ; C. Henry, Belle-Isle
(50 F) ; anonyme, Epinay (50 F) ; G. Goel, Paris
(20 F) ; G. Konan, Perros (50 F) ; P. Parmentier,
Talensac ; D. Soublin, Sotteville (100 F) ; J.P.
Perrot, Cholet (30 F) ; M. Nicolas, Dinan (30 F).
Total 11^e liste, 1.725 F ; total 87, 22.566 F.

T'as vu ton PAF !

Le mieux-rampant journalistique



Bernard Langlois ou l'histoire d'un homme libre (et celle d'une presse télévisée qui ne l'est pas). « Mis au placard » sous la gauche, « vidé » sous la droite.

Après 18 mois de triumvirat Chirac-Pasqua-Léotard, il est temps de dresser un bilan du paysage que nous offre la presse télévisée française dont nul n'ignore l'influence qu'elle exerce auprès d'un public qui n'est pas réputé grand consommateur de presse écrite.

Partout c'est la débâcle. Ici, on tranche dans le vif, et c'est Bernard Langlois mis sur la touche par A2, Philippe Alfonsi éconduit sur la 3, les chaînes « publiques », et Michel Polac mis à pied par son président-patron. Là, on musèle ou on marginalise à souhait et c'est Claude Sérillon évincé du 20 h sur la 2, Geneviève Guicheny privée d'antenne sur la 3, Patrice Drevet soustrait à son public de jeunes sur TF1, Noël Mamère éprouvant les pires difficultés à maintenir **Résistances** sur les flots depuis qu'il en a pris la direction, et surtout le scandale de la suppression de la rédaction de FR3-Corse, rattachée à Marseille.

C'est reparti comme en 14 ! Peut-on s'en étonner ? En bon autocrate qu'il est, Chirac a fait sienne la philosophie du général en matière d'information, résumée dans la formule de Georges Pompidou restée célèbre : « Les journalistes de la télévision ne sont pas des journalistes comme les autres ; la télévision, c'est la voix de la France ». Et la France, présentement, c'est Chirac !

Appelons un chat un chat. La télévision en France n'est pas libre. L'a-t-elle jamais été ? De Haute-Autorité en CNCL, de pouvoir socialiste en pouvoir de droite, l'épée de Damoclès n'a jamais cessé de peser sur les têtes, plus ou moins menaçante il est vrai, mais là, toujours présente, prête à s'abattre. Car dans l'image du pouvoir que se font les politiciens français, la télévision a toujours fait partie du paquet-cadeau qu'on emporte le soir des élections.

Aujourd'hui supprimée par qui l'on sait, l'émission « Droit de réponse » avait maintes fois risqué sa tête avant 1986. Peut-être, mais Polac était toujours en place au soir du 16 mars, nous direz-vous. En effet, mais nous n'avons pas oublié les conditions qui ont vu Bernard Langlois être évincé du 13 h sur la 2, un jour de septembre 1982 pour avoir rendu au décès de la princesse Grace de Monaco sa juste place dans les nouvelles du monde (le jour-même le président libanais Béchar Gemayel était assassiné) et évoqué « le royaume d'opérette ».

Si ces règlements de compte peuvent nous apparaître, à priori, bien parisiens vus d'ici, il est impossible d'en ignorer les effets sur le débat politique et social d'un bout à l'autre de l'hexagone.

L'information télévisée ne s'est jamais tout à fait affranchie du pouvoir politique et elle sombre aujourd'hui sous les coups conjugués des censeurs ministériels et des puissances de l'argent. Ceci explique cela.

Nous avons été privés, ces derniers mois, d'hommes et de femmes qui accomplissaient leur métier avec probité et en toute conscience, ne cachaient pas leurs émotions au plus chaud de l'actualité. Et c'est cela qu'on attend d'un journaliste.

L'« objectivité », d'autres disent la « neutralité », du journaliste n'est qu'un leurre destiné à garder l'illusion du libre-arbitre. Le journaliste « neutre » ne dure qu'un printemps, celui de l'indispensable passage du témoin à la tête du pouvoir, politique s'il s'agit d'une chaîne d'Etat, économique dans le cas d'une chaîne privatisée. Dès lors que ce pouvoir, quel qu'il soit, a investi les rouages de décision, installé ses valets, huilé ses trappes, la sacro-sainte « objectivité du professionnel » fait office de cache-sexe.

A cette formule toute faite et pas trop racoleuse, nous préférons donc de beaucoup celle de journaliste libre ou indépendant. Libre de ses idées, libre de ses mouvements, libre de jeter sur l'actualité son regard de « spectateur engagé » (1). Nous faisons nôtre ce que Bernard Langlois appelle son éditorial-manifeste, qui ouvrit la première édition de **Résistances**, le 27 janvier 1983 :

« (...) nous ne ferons pas une émission « objective », selon la fameuse règle de l'équilibre, cette symétrie de fausses fenêtres où l'on donne alternativement la parole à la victime, puis au bourreau. Notre choix est limpide : nous nous situons dans un camp contre un autre camp. Du côté des paysans brésiliens chassés de leurs terres par les grands propriétaires fonciers. Du côté des hommes noirs que l'Africain du Sud blanc maintient en esclavage. Du côté des prisonniers d'opinion de tous les goulags derrière tous les rideaux, de fer ou de bambous. Du côté des Juifs d'Union Soviétique à qui l'on refuse un visa d'immigration. Du côté des Palestiniens à qui l'on

nie le droit à l'existence. Du côté des Kurdes, des Tamouls, des Basques ou des Irlandais, de toutes les minorités qu'écrasent des Etats au nom de leur « intégrité territoriale ». Du côté d'une Amérique latine colonisée par son puissant voisin du Nord, assujettie à la loi du dollar-roi et des firmes multinationales. Du côté des **boat people** vietnamiens, qui affrontent les tempêtes et les pirates de la mer de Chine pour fuir un régime honni. Du côté des otages, des victimes des bombes contre les lanceurs de bombes, des torturés contre les tortionnaires, des abolitionnistes contre les guillotineurs. Des prisonniers contre les matons, des objecteurs contre les militaires, des basanés et des crépus contre les beaufs et les flics racistes, des pacifistes contre les va-t-en guerre, des écologistes contre les pollueurs... ».

Bernard Langlois étendra sa conception du journalisme dans un ouvrage qui relate les 40 mois qu'il consacra au premier magazine des droits de l'homme :

« Qui dit « engagement » ne veut pas dire « partisan ». Qui dit « subjectivité » ne veut pas dire malhonnêteté intellectuelle, manquement à la vérité. Qui dit « prise de position » ne signifie pas distorsion des faits au profit de la cause qu'on veut servir : je revendique ce journalisme engagé qui dit clairement d'où il parle et comment il se situe. Je prétends que « l'objectivité » n'existe pas, et qu'à sa manière de dire « bonsoir », un homme de télévision a déjà éditorialisé... Je ne m'incline pas, comme tant de mes confrères, devant ce fameux « journalisme à l'anglo-saxonne » dont on nous rebat les oreilles, et pour avoir regardé, à l'occasion, la télévision américaine, je ne vois pas ce que nous gagnerions à vouloir lui ressembler. Je revendique pour le téléspectateur, d'avoir devant lui un homme, une femme, qui parle, qui lui parle et qui le regarde, sans prompteur (2). Un homme, une femme, qui peut dire sa conviction, son indignation, son enthousiasme ou ses doutes — pas un robot, un téléx humain. Un homme qui peut se tromper, bien sûr, et qui revendique le droit à l'erreur, mais dont on ne pourra jamais penser qu'il ment ou qu'il triche avec la vérité (...) (3).

Cette belle profession de foi nous renvoie à des années-lumière du spectacle affligeant que nous offrent, aujourd'hui, des journalistes le plus souvent frileux, dans le pire des cas, serviles. Et nous rappelle que les peuples de l'Hexagone n'ont toujours droit à aucune information télévisée, à aucune expression publique dans leur langue.

J. GUEGUEN

- (1) La formule est empruntée au livre de Raymond Aron, économiste, journaliste et sociologue à sa façon, qu'on ne pouvait guère soupçonner de sympathies « gauchistes ».
- (2) Petit appareil placé dans l'axe de la caméra, où défile sur un écran le texte que lit le présentateur.
- (3) « **Résistances** », janvier 1983/juin 1986. Bernard Langlois, Ed. La Découverte, 1987, p. 72, 73 et 75. A lire de toute urgence si vous désirez connaître le comment des magouilles qui se font dans le dos des téléspectateurs.

Le tiercé du professeur Botoku

En cette période de sauts de bourse, notre équipe de l'extrême-Lorient est restée en contact avec le meilleur économiste japonais, le professeur Botoku. Il a bien voulu nous transmettre sa réponse à une économiste française encore peu connue mais qui gagne à l'être, Catherine Deneuve. Celle-ci lui avait demandé si elle n'avait pas un peu exagéré en canalisant les petits gros porteurs vers Suez.

« Chère Catherine,

Rassurez-vous, madame, vous avez bien fait. Vous avez invité les Français à réfléchir. La France est le pays de Descartes. Pas seulement des cartes pour la belote, que diable ! Cela n'a jamais fait de mal à personne de réfléchir.

Ensuite, vous avez amené des gens à prendre des risques. En traversant la rue aussi ils en prennent. C'est vrai que vous avez mis votre visage bien propre à la télé pour cacher des manœuvres souvent douteuses. Mais là pub pour la lessive ne se fait pas avec du linge sale ! Et je suis certain que les gens préfèrent votre tête à celle de Balladur.

Ah, celui-là, quel dégonflé : alors qu'il avait annoncé les privatisations comme la meilleure des choses, le voilà qui s'arrête à la première tempête. Je ne confierais pas le bateau de l'île de Sein à un balladin mou de ce genre-là. Alors, un ministère des finances !...

Je vous propose de saisir l'occasion qui se présente pour prendre de nouvelles responsabilités : soyez candidate pour le ministère des finances du futur Premier ministre Delors (en Barre !). Il me paraît avoir tiré du socialisme français le meilleur : le vent, celui qui fait tourner les girouettes. Il sera un bon attrape-mouches pour les sang-tristes français qui ont le cœur à gauche et le portefeuille à droite. S'il y a un gouvernement Barre-Delors-Deneuve, je me rallie au tiercé !

Je vous laisse, chère amie, car je suis invité à quelques vins d'honneur accompagnant des hara-kiris. J'ai invité quelques-uns de mes collaborateurs à disparaître. Ils avaient perdu en bourse un peu de monnaie. Des gens puants sans doute ».

Votre dévoué
Botoku (pcc J.G.)

Virginités

Certaines délicatesses à roulettes s'interrogent sur la virginité politique de Juquin. Doit-on poser la question pour la fraîcheur écologique de la CICCiolina ? Ou pour la reine des sauts de bourse, Catherine PEUNEUEVE ?

Le Conseil régional gaspille, l'UDB propose...

41 millions de centimes : c'est la somme que le bureau du Conseil régional de Bretagne (B4) a versé au projet de Ty Polis. La plupart reconnaissent aujourd'hui publiquement que le projet est mauvais et qu'il ne se réalisera probablement pas. L'UDB a réclamé publiquement que cette somme soit remboursée et qu'elle soit affectée à la consolidation et à la restauration des monuments et bâtiments présentant un intérêt architectural endommagés par la tempête et pour lesquels il n'y aura pas d'aide de l'Etat ou d'indemnité des compagnies d'assurances. Qui niera l'intérêt d'une telle redistribution ?

Un autre beau gaspillage

Le lundi 16 novembre, premier soir de la session du Conseil régional (B4), lorsque les élus sont rentrés dans l'hémicycle, à 21 h, pour reprendre leur travail après dîner, ils s'attendaient à ce que cette séance dure jusqu'à minuit, au moins, comme d'habitude. 20 minutes plus tard, Yvon Bourges, le président, levait la séance. Conséquence : la séance du mardi, au lieu de se terminer à 12 h, a repris l'après-midi. Coût pour la Région Bretagne : plus de 50.000 F (indemnités, heures supplémentaires du personnel et autres frais). Joli gâchis !

Le prix du libéralisme

Le mois boursier d'octobre, à Paris, a vu s'évaporer 220 milliards de francs. Si cette somme vous semble abstraite, elle représente l'équivalent du produit de l'impôt sur le revenu pour l'année 1986 !

Le comble du parfait libéral

C'est être président des Etats-Unis et voir sa cote de confiance chuter pour s'obstiner à ne pas vouloir augmenter les impôts. Ils sont fous ces Amerloques !

Amnésique ou masochiste ?

Lu dans la presse des Côtes-du-Nord au mois d'octobre, sous le titre « Les noyaux (Balla)durs » :

« Dur, dur à avaler pour les salariés victimes d'une baisse continue de leur pouvoir d'achat, d'une hausse sans précédent des prélèvements obligatoires (particulièrement des cotisations sociales) et précarisés de plus en plus, sans retenue et sans contrôle dans les TUC, les TIL, les PIL, les ATIL, les SIVP et les TIG, et autres petits boulots ».

Tout à fait d'accord, mais alors là tout à fait ! Quel est donc ce journal inspiré et qui est l'auteur de ces quelques lignes qu'on l'embrasse !... Le journal s'appelle « Le Combat Hebdo » et l'auteur Maurice Briand, responsable de la fédération socialiste des Côtes-du-Nord !

Mais au fait, les TUC, ça n'a pas été créé par un nommé Fabius ? Qui était-ce déjà ? Un ministre chiraquien ou barriste ? Malheureusement, mon pauvre monsieur, la mémoire nous trahit.



Appel à votre signature



Les abonnés trouveront dans leur PB/PV un appel que les salariés de l'électronique dans le Trégor leur demandent de signer et de faire signer. Les autres lecteurs qui veulent soutenir cette action peuvent demander la pétition en écrivant à « Télécom Trégor, BP 306, 22304 Lannion Cedex ».

Les salariés du Trégor constatent que, malgré les performances des chercheurs et des producteurs de l'électronique du Trégor, le développement est remis en cause, alors que 2.000 emplois ont été supprimés en 3 ans. Les soussignés demandent aux pouvoirs publics et à Alcatel (groupe

CGE) que cessent les licenciements et que le développement économique du Trégor soit relancé, d'autant qu'il y a des besoins importants à satisfaire en matière de télécommunications.

Renvoyez vite l'appel signé. Merci !

Il est paru, l'agenda 1988 en breton de Skol an Emsav. A commander à SAE, 8 rue Hoche, 35000 Rennes, 40 F. franco. Une foule d'adresses de la presse et des associations bretonnes.

POURQUOI LE PEN ?

III^e partie par Jacques LE BOHEC (diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux)

Après avoir étudié les électeurs dans le numéro d'octobre et le discours de J.M. Le Pen en novembre, nous abordons maintenant l'explication du « vote Le Pen ». Notre perspective sera nécessairement plus théorique que dans les deux premières parties. Nous considérons ainsi, après Tullock et Daniel Gaxie, le monde politique comme un marché, avec une offre et une « demande ». La première partie traitait des origines de la « demande », des petits-bourgeois socialement déclassés ; la seconde analysait l'offre politique qui résulte des efforts de l'entrepreneur Le Pen. La conjonction des deux qui a donné naissance au « phénomène Le Pen » rend plus complexe l'analyse. (1).

Une des fausses évidences qui font foi à propos de M. Le Pen revient à croire dans le déterminisme de l'espace. Pourtant, depuis André Siegfried et son « Tableau politique de la France de l'Ouest » en 1913, l'étude scientifique des comportements électoraux a grandement progressé (2). On doute par exemple de la vertu éclairante de la cartographie électorale qui « tend à favoriser la croyance au déterminisme de l'espace » (3). C'est pourquoi on pose a priori que les votes en faveur du Front National n'ont rien de spécifique à la Bretagne.

III. LES VOTES LE PEN

Il est habituel de parler de « vote Le Pen » au singulier comme s'il était pertinent de supposer une seule manière, raison et justification à ces millions d'actes. On opère inconsciemment la même réduction quand on parle d'« électoral » (4).

En effet, la singularité de ces formulations nie implicitement la formidable diversité à l'origine de cette agrégation statistique. On pose comme équivalents des actes très différents. On retrouve le recours automatique et facile à ces concepts réducteurs lors des soirées électorales sur les chaînes de télévision et de radio. La diversité est niée au profit d'une réflexion globale.

En fait, on peut dire avec Michel Offerlé qu'« un électoral est une construction symbolique, produit objectif d'une multiplicité d'agents (hommes politiques, journalistes, commentateurs politiques) qui sont parvenus à imposer l'idée que l'on pouvait expliquer d'une manière unitaire ce qui est le résultat de mécanismes très complexes et très différenciés qui ont amené des électeurs à voter pour des raisons différentes pour un même candidat (et a fortiori pour des candidats d'une même marque) » (5).

Dès lors, il paraît difficile d'admettre toute réflexion qui utilise ces termes sans se poser explicitement le problème de leur pertinence scientifique. Cette question de méthode dévalue aussi le discours politi-



que qui prend habituellement les mêmes bases.

Accepter ce travail d'homogénéisation comme justifié revient à se soumettre à la logique de l'homme politique. Cela permet à M. Le Pen d'interpréter les votes qui ont « choisi » sa marque d'une manière valorisante puisqu'il n'y a pour lui qu'une seule façon de voter Le Pen : approuver son programme. Écoutons M. Le Pen : « Notre seule force réside dans cette espèce de confiance instinctive qui a porté plusieurs millions de nos concitoyens à trouver dans l'expression de nos mots d'ordre l'expression de ses pensées et bien souvent de ses souffrances » (6). Dans cette phrase qui prétend expliquer son succès, le leader du Front National utilise le schéma classique de la représentation politique qui laisse croire que « le peuple élit librement ses représentants », conformément à l'idéal de la démocratie directe. Mais cette description idéalisée de l'élection a été réfutée par Gaetano Mosca : « Lorsque nous disons que les électeurs élisent leur député, nous nous exprimons sans aucune précision. La vérité est que le député se fait élire par ses électeurs » (7). Cette phrase signifie aussi la primauté de l'offre politique sur la « demande » sociale, primauté à la fois chronologique et d'autorité. On peut traduire cela en utilisant la célèbre formule de Jean-Baptiste Say au début du XIX^e siècle pour le marché économique : sur le marché politique, l'offre crée sa propre demande. Elle la crée grâce au travail de mobilisation des suffrages et de « porte-parole » d'un groupe que la personne qui s'autorise contribue à créer en le nommant. On connaît, bien sûr, le fameux discours de Grenoble de Gambetta en 1869 dans lequel le radical appellera pour la première fois les « couches nouvelles » qui allaient composer la société française.

Lors de chaque scrutin, les électeurs potentiels se voient offrir un certain nombre de marques candidates plus ou moins personnalisées. La structure de l'offre ne dépend pas des électeurs mais de la dynamique spécifique du champ politique relativement autonome. Il n'y a donc rien qui assure la correspondance entre les enjeux sociaux et les enjeux politiques, entre la « demande » sociale et l'offre politique. C'est pourquoi il est ambigu de parler de « demande » sans précautions, sans guillemets ; la « demande » est subordonnée à l'offre et n'existe qu'en présence d'une offre structurée en différentes marques. **Cette perspective du monde politique comme marché choque parfois parce qu'elle contredit le credo des hommes politiques dans un rôle institué de « représentants du peuple » ; elle éclaire cependant des pratiques de promotion publicitaire qui deviennent de plus en plus fréquentes** (le marketing politique, le « mailing », transforment les « représentants du peuple » en « représentants de commerce » vendant des produits faits de discours, de programmes, de promesses, etc...

1983-84

L'électeur va donc s'insérer dans la structure de l'offre politique et s'y soumettre. Son « choix » est donc limité par cette configuration conjoncturelle de l'offre (d'où les guillemets) (8). C'est pourquoi la position du Front National par rapport aux autres partis en 1983-84 est importante dans l'explication des votes.

Ainsi, dans ces années-là, le Front National est encore un parti en marge du champ politique. Par l'atmosphère culpabilisatrice qui l'entoure, on espère le faire rester dans cette position. Mais comme il est aussi en position de prétendant à l'entrée du champ, il est conduit à dénoncer la collusion tacite des partis déjà présents dans le but d'en faire... partie. On aura certainement remarqué, surtout depuis 1986, la diminution de la fréquence de l'emploi de l'expression « bande des quatre » dans le discours de M. Le Pen. Cette modification du discours est due à la réussite de son effort pour entrer dans le champ politique. La position de l'entrepreneur Le Pen l'incline à politiser des enjeux sociaux comme l'immigration et la délinquance (9). On le voit, les prises de position du Front National dépendent de sa position dans le champ politique. C'est par rapport à ce champ social où jouent les acteurs politiques que J.M. Le Pen se réfère. La frustration relative qui résulte de son déclasserement par rapport à ce champ de valorisation le prédispose à adopter un ton de révolte dans ses discours dans lequel les électeurs de la période 1983-84 se reconnaissent.

Il faut noter que notre enquête ayant été réalisée en 1984, elle ne peut approcher l'explication des votes que durant la période antérieure. Or, tout laisse à penser que le degré de respectabilité et d'institutionnalisation dont bénéficie M. Le Pen aujourd'hui grâce aux élus qu'il met en avant a écarté certains électeurs et attiré d'autres pour lesquels voter Front National devenait envisageable et une stratégie jouable. Le changement de ton et de thème du discours rebute en effet des électeurs lassés de la mollesse des élus du Front National (10) et tentés par l'abstentionnisme parce que leur propre situation sociale ne s'arrange pas.

Rappelons en quelques mots que les électeurs qui se reconnaissent en 1983-84 dans la marque Le Pen sont dans une situation de déclassement social qu'ils croyaient impossible et qui engendre une révolte contre ce qui leur arrive. Chacun d'eux est déclassé relativement à son champ de valorisation individuelle. Par exemple, le champ de référence de ce fils de représentant de commerce est le champ des professions libérales économiques. La situation de son père, qui seul travaille en étant rémunéré dans ce champ, va conditionner sa manière de voir les choses. A ce niveau, il faut prendre en compte deux éléments : la position paternelle dans le champ de référence (déclassée, dévalorisée et méprisée) ; la position du champ de référence par rapport aux autres champs professionnels relativement autonomes (revalorisation des postes dans l'administration publique en période de chômage). Cet électeur critiquera les « privilèges » des fonctionnaires et valorisera les valeurs familiales puisque c'est dans sa famille que se trouve la clé de son destin social. Il est en première année de BTS de gestion, ce qui montre une stratégie inconsciente de reproduction sociale en investissant dans une profession libérale économique mieux rémunérée que les professions commerciales.

Le vote va traduire cette situation sociale des électeurs, d'autant plus que « le vote est une expérience collective qui révèle et réactive l'appartenance à des groupes sociaux en même temps qu'il dépend de cette appartenance et de la position des groupes dans les clivages entre les groupes », précise Daniel Gaxie (11). Le vote est donc une pratique sociale qui a une dimension politique. L'acte électoral d'aujourd'hui n'est pas si éloigné de l'acte communautaire tel qu'il a été décrit par Alexis de Tocqueville dans ses « Souvenirs ». On retrouvait ce comportement collectif dans les communes bretonnes où le curé guidait ses paroissiens de la messe à l'urne en surveillant les bulletins distribués et en évitant les débits de boissons. Pour les paysans du XIX^e, et même du XX^e siècle, le vote exprimait la domination patrimoniale du propriétaire.

Depuis 1913, ce caractère collectif de l'acte a été dénié et euphémisé par l'imposition d'un vote secret et privé (12). L'anonymat du vote fait croire qu'il est libre et conscient alors qu'il est socialement conditionné.

Par conséquent, l'hypothèse explicative des votes Le Pen consiste à y voir un effet d'une homologie de situation. Cela veut



Le bâtiment transformé en salle polyvalente.

BILAN D'UN MANDAT DE MAIRE

Depuis 1977, élu d'une liste d'opinion minoritaire, j'ai fait un travail d'opposition constructive en critiquant et en proposant et j'ai achevé la conquête de la commune par un travail à la base : bulletin municipal et UDB à la fois, participation au comité d'animation et création d'une fête de quartier, relance d'une autre.

Depuis 1983, très important travail municipal avec préparation de chaque dossier avec les conseillers et souvent appel à la population. Travail d'explication aussi : 3 bulletins municipaux.

- 1 lotissement
- 1 salle polyvalente
- 1 tennis
- 1 programme de voirie communale
- 4 programmes « chemins ruraux »
- 1 cantine (en cours)
- aménagement du bourg
- 1 POS : du fait de la préparation et de la consultation de la population, seulement 2 réclamations qui ont d'ailleurs été satisfaites.
- 1 zone artisanale et 1 atelier relais
- 1 autre artisan-routier installé sur une ancienne gare achetée et revendue par la commune.

Ces projets ont été réalisés avec l'appui souvent unanime du conseil : y compris les deux conseillers d'opposition.

J'ai aussi passé beaucoup de temps sur le terrain à voir un problème de pension, d'accès, de droit de passage.

dire que les logiques spécifiques des différents champs sociaux (dont le champ politique fait partie contrairement à la vision spontanée de l'Etat coupé, au-dessus et supérieur à la « société civile ») sont entrées en phase sans que l'autonomie relative de ces champs soit entamée, contrairement au cas des crises politiques comme les a analysées Michel Dobry (13). Autrement dit, et en reprenant l'analyse de Bernard Lacroix dans le « Traité de science politique » (14), des cycles, des rythmes sectoriels indépendants se sont mis en phase, en synchronisation par l'intermédiaire du rite social qui est l'acte de vote (15).

Ainsi, contrairement aux explications politiques des phénomènes politiques, nous voyons dans les votes Le Pen l'expression déformée par la structure de l'offre d'un malaise social.

J. LE BOHEC
(à suivre)

J'ai passé encore plus de temps à régler des problèmes entre voisins, ces histoires sont « vivantes » car on n'a pas l'impression d'avancer et il faut parfois recommencer. Quand un dossier est fait, il n'y a plus qu'à appliquer, mais avec une querelle de voisins, on tourne en rond et on ne peut qu'écouter les doléances sur ce qui est municipal en ignorant le reste.

Quelques échecs pour appuyer des habitants pour obtenir un travail, mais il y a un tel chômage en Centre-Bretagne, qu'il est difficile d'obtenir un succès dans ce domaine.

Du temps où notre section des Menez-Du marchait bien (1980-1985), ce travail municipal ainsi que ce qui se faisait à Motreff (avec Hubert Coent) et à Spezet (attitude vigilante de Paul Le Coq et du regretté Charlie Lollier), servait de base aux analyses de nos réunions de section.

Beaucoup de travail, beaucoup de satisfactions de voir les choses changer : la commune s'est endettée mais elle a comblé son retard au point de vue des équipements ; au point de vue routier, le retard demeure. Ces réalisations sont plus nombreuses que ce prévoyait notre programme de liste en 1983, mais en cours de mandat des besoins apparaissent (la cantine) et il faut saisir des opportunités en subventions (court de tennis).

Yves REMOND

- (1) En quatrième partie, nous verrons « Le Pen et son image » ; en cinquième, les « fausses évidences » qui circulent à propos du « phénomène Le Pen ».
- (2) A. Siegfried, « Tableau politique de la France de l'Ouest », Colin, 1913, réédité en 1964. Les méthodes ont changé, mais la réalité spatiale existe toujours (NDLR).
- (3) B. Lacroix, « Ordre politique et ordre social », dans le « Traité de science politique », PUF, tome 1, 1986, p. 495, note 41.
- (4) A. Rollat et E. Plénel, « L'Effet Le Pen », éd. La Découverte, Le Monde, 1984, p. 93 et suivantes.
- (5) M. Offerlé, « Mobilisation électorale et invention du citoyen » dans « Explication du vote » (ouvrage collectif), PFNSP, 1985, p. 163, note 1.
- (6) Discours de J.M. Le Pen à La Trinité-sur-Mer, le 4 août 1987.
- (7) G. Mosca, « Elementi di scienza politica », Turin, Fratelli Bocca, 1953, vol. 1, p. 206.
- (8) A. Garrigou, « Conjoncture politique et vote », dans « Explication du vote », PFNSP, 1985, p. 357-384.
- (9) D. Gaxie, « Enjeux municipaux », PUF, 1984, p. 15.
- (10) A. Tristan, « Au Front », Gallimard, 1987.
- (11) D. Gaxie, « Explication du vote », PFNSP, nov. 1985, p. 22.
- (12) J.P. Sartre, « Elections, piège à cons », Les Temps Modernes, 1968.
- (13) M. Dobry, « Sociologie des crises politiques », PFNSP, 1986.
- (14) cf. note 3.
- (15) F. Bon, « Qu'est-ce qu'un vote ? », Histoire, février 1979.

LA CRISE PORCINE

La guerre du cochon aura-t-elle lieu ?

« Le Peuple Breton » de juin tentait de situer la production porcine bretonne et son évolution mais titrait également : « Porc, une crise qui n'en finit pas !... »

Novembre 87, ça continue... et les agriculteurs, habituellement si prompts, ne bougent pas. Pourquoi ? On trouvera ci-dessous une description de la production porcine bretonne, l'organisation du marché et une mise en évidence des enjeux, au niveau de la Bretagne, de l'hexagone et de l'Europe.

Des rappels et des questions

1984, 9,34 F le prix moyen du kilo de porc au marché au cadran et les éleveurs saccagent nombre de bâtiments publics. Vive est leur réaction.

1987, le prix moyen du kg de porc (50 % de muscle) se situe au-dessous de la barre des 9 F. Depuis longtemps, le cours oscille entre 8,91 F et 8,95 F et les éleveurs restent silencieux. Sont-ils résignés ? ou comme nous l'écrivions il y a quelques mois, partagés entre la résignation et la révolte ? (voir P.B. février 1987).

Alors que se passe-t-il ? Trahison ?

En 1984, la « gauche » (si politique de gauche il y avait...) était au pouvoir. Guillaume était dans l'opposition.

En 1987, Guillaume est au pouvoir, le PS dans l'opposition, le PCF est ailleurs (plus préoccupé par ses propres affaires). La position des acteurs politiques est inversée, on n'aura jamais connu de crise porcine aussi longue et les éleveurs restent calmes. Étonnantes, les conséquences d'un renversement des acteurs au pouvoir pratiquant la même politique (on ne le soulignera jamais assez)... Ce ne serait pas la première fois que les intérêts bretons sont sacrifiés au profit des intérêts hexagonaux et que des organisations syndicales trahiraient les intérêts de leur(s) base(s). Je suis tenté de reprendre ce titre d'un article du P.B. de janvier 1970 (eh oui !) « Paysans, l'unité une nouvelle fois préservée, mais pour quoi faire ? et au profit de qui ? »

Suite à ces questions, en 1984 eut lieu la création dans le Finistère de l'UDSEA suite à la crise porcine. La création de ce syndicat répondait à la logique : « Les agriculteurs : de l'expérience économique au choix politique » (titre encore d'un article du PB de mars 1967 cette fois : on en a assez d'avoir raison trop tôt) 20 ans déjà, pour avoir trop défendu les Bretons, ai-je écrit dans le vent dirait... Glenmor. Néanmoins pour utiles qu'ils soient, ces rappels ne sauraient expliquer entièrement ce qui se passe actuellement dans ce secteur de la production agricole. D'autres éléments sont aussi très importants.

Le poids de l'aliment

En 1984, le ratio, prix du porc/prix de l'aliment, était de 6,35. En 1986, ce ratio s'était un peu amélioré ; il atteignait en moyenne 6,41. Donc, à indice de consommation inchangé, la marge alimen-

Structure des entreprises en 1985

Classe de tonnage	Nbre d'entreprises	Nbre d'usines	Production	Impact sur tonnage
+ 200.000 T	5	18	2.505.000	47 %
100 à 200.000 T	7	9	985.000	18 %
80 à 100.000 T	8	8	710.000	13,5 %
50 à 80.000 T	17	17	526.000	10 %
20 à 50.000 T	13	13	425.000	8 %
moins de 20.000 T	17	17	180.000	3,5%

Source : Bulletin de l'Observatoire des IAA n° 7, septembre 87

taire des éleveurs s'est améliorée... L'amélioration de ce ratio est due à la guerre de l'aliment qui a eu lieu. Ainsi, la coopérative laitière de Ploudaniel a repris les Ets Brissieux, la Cooperl, premier groupement de producteurs de porcs hexagonal, a racheté les Ets Logeais, les Ets Guével à Carhaix ont été rachetés par « Central Soja » et seraient sur le point d'être rachetés par le groupe italien Ferruzzi. Dans ce secteur, on a assisté à une concentration. « Celle-ci est très nette globalement puisque l'on passe d'un total de 67 entreprises régionales ou extra-régionales en 1980 à 57 entreprises en 1985 pour 74 usines ». (Bulletin de l'Observatoire des IAA. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de B 4).

En 1983, la production de ces entreprises était de 6 millions de tonnes. En 1985, la production n'était plus que de 5.650.000 tonnes. Que s'est-il passé entre temps ? On sait que toute crise en production porcine est suivie d'une concentration. Entre 1983 et 1985, la Bretagne a continué à augmenter son cheptel porcin. Après la dernière crise porcine, les gros élevages se sont équipés de leurs propres usines d'aliments. Ce phénomène a encore permis à ces gros élevages d'améliorer leur ratio prix du porc/prix de l'aliment. Il n'y a pas de petits profits.

Dur pour les jeunes

Les crises ont aussi pour conséquence d'augmenter la taille minimale des élevages au-dessous de laquelle un élevage

devient non rentable et le montant du capital par unité de main-d'œuvre devient de plus en plus important. Finalement, la production porcine dans sa forme hors-sol devient de plus en plus inaccessible aux jeunes. C'est ainsi que s'explique le développement de la production porcine en plein air. Cette technique récente tend à privilégier l'augmentation de la valeur ajoutée ou la diminution des investissements par porc produit (Colson — La production porcine : un capital à risque élevé, INRA Nantes). Il ne faut pas oublier cette évidence que le capital, avant d'être une source de revenus, est un coût...

Tout ceci a eu pour autre conséquence que de moins en moins de jeunes s'installent en production porcine. Une lecture attentive des annonces légales dans « Ouest-France » montre qu'il y a très peu de créations de nouveaux élevages et beaucoup d'extensions d'élevages.

Une production de plus en plus concentrée

Alors, ces concentrations successives ont-elles créé une situation nouvelle ? D'une production dispersée, clairsemée, on assisterait à une production de plus en plus concentrée. On assisterait donc à une mutation du marché. A situation nouvelle, comportements nouveaux... Certes, je pense que l'on est loin de ce que les marxistes appellent un marché dominé par les monopoles, mais la production porcine se situerait entre la petite production marchande et ce dernier stade de production.

A quoi sert le marché au cadran et à qui ?

On ne doit pas oublier que cette concentration qui a créé cette mutation du marché a été favorisée par le marché au cadran. Celui-ci permet aux acheteurs de donner des primes diverses aux gros producteurs.

Ainsi, un abattoir, pour réduire ses frais de ramassage, préfère acheter un lot important de porcs plutôt que plusieurs petits lots. D'autres refuseront d'acheter des porcs à des éleveurs n'ayant pas de quai d'embarquement, etc... Les grands élevages ayant les meilleures conditions de production, leurs porcs ont plus de chances d'être classés dans les catégories supérieures. Tous ces phénomènes constituent des primes différentielles en faveur des gros élevages. Il faut bien voir que lorsque je parle de primes aux grands élevages, celles-ci sont confondues, incluses dans le prix d'achat payé par l'abattoir. La sélection par les prix s'accompagne d'une sélection par les normes techniques (PH, saveur de la viande, poids de la carcasse, etc.). Ainsi, lorsque l'on nous parle du prix moyen du kilo de porc au marché de Châteaufort-du-Faou ou de Loudéac, ce n'est pas le prix payé individuellement à tel producteur vendant au marché au cadran. De plus, à qualité égale, un kilo de porcs vendu par un grand élevage est payé plus cher et coûte moins cher à produire (effets d'économies d'échelles entre autres).

Un autre inconvénient du marché au cadran est son prix connu. Le prix connu permet aux régions (Danemark, Hollande), concurrentes de la Bretagne, grâce à certaines distorsions souvent dénoncées à juste titre par les producteurs (MCM) de vendre juste au-dessous du prix moyen du marché du porc breton, les producteurs bretons perdent des marchés et la chute des cours s'accroît. Ce mécanisme joue aussi dans l'autre sens ; voilà pourquoi on accuse le marché au cadran d'amplifier les mouvements de prix. Pour se prémunir contre ces mouvements brutaux des prix, les gros élevages peuvent se prémunir gratuitement en vendant chaque semaine ; ils bénéficient ainsi d'une sorte d'assurance. Le petit éleveur, engraisseur pur, lorsque les cours sont au plus bas, ne pourra pas différer longtemps (sous peine de déclassement (poids de la carcasse trop élevé), la mise en vente de son lot et les pertes apparentes.

Le marché au cadran est-il dépassé ?

Le marché au cadran, historiquement, a permis aux producteurs de s'affranchir de la tutelle des « maquignons » qui régnaient autrefois sur les producteurs agricoles (il suffit de lire le livre de Fanch Elegoet : Révoltes paysannes en Bretagne) et de donner un avantage comparatif à la Bretagne sur les autres régions hexagonales au point que, en production porcine, certaines régions hexagonales parlent « d'impérialisme breton ». Aujourd'hui, par son prix connu, le marché au cadran risque de compromettre la bonne insertion de la



Un enjeu : le prix de l'aliment.

Bretagne dans la DIT (Division internationale du travail). Ce ne serait pas la première fois que l'on verrait un élément novateur se transformer en frein (loi éternelle de la dialectique ?). Il est bon de rappeler que l'UDB s'est insurgée contre cette DIT = « La DIT contre l'autonomie régionale ». Je ne saurais trop conseiller aux lecteurs anciens de relire les articles de Paul Le Dréau. Le marché au cadran est-il dépassé ? La crise porcine, résultat de l'insertion dans la nouvelle DIT ? Quelle nouvelle forme sociale de vente les acteurs de la filière porcine inventent-ils ? Bien malin qui peut répondre à ces questions...

Intérêts bretons et intérêts parisiens !

Un autre élément de réflexion sur la profondeur de la crise porcine est, lui, d'ordre institutionnel. Les régions économiques concurrentes de la Bretagne dans cette production sont des entités étatiques représentées à Bruxelles. La Bretagne, région économique, dotée d'un territoire propre (B 5) réalité sociologique et historique, est privée de tout attribut étatique lui permettant de faire valoir ses droits. Aussi, ceci permet de comprendre que ses intérêts soient souvent sacrifiés sur l'autel de... l'union sacrée géographique et sociale hexagonale. Ses concurrents sont depuis longtemps spécialisés dans l'agro-alimentaire, ce qui n'est pas le cas de l'hexagone. Je rappelle que celui-ci a décidé de se spécialiser dans les secteurs suivants : banque, industrie agro-alimentaire, armement et énergie nucléaire. C'est cette spécialisation dans l'électro-nucléaire qui explique que, malgré l'échec de l'énergie nucléaire au plan mondial, le gouvernement continue dans cette voie. La production porcine ne représentant qu'une partie de la production agro-alimentaire, on comprend que celle-ci soit souvent sacrifiée. Au début des années 80, il était question de vendre des centrales nucléaires et d'acheter à nos clients des porcs chinois !

Monnaie européenne et marché...

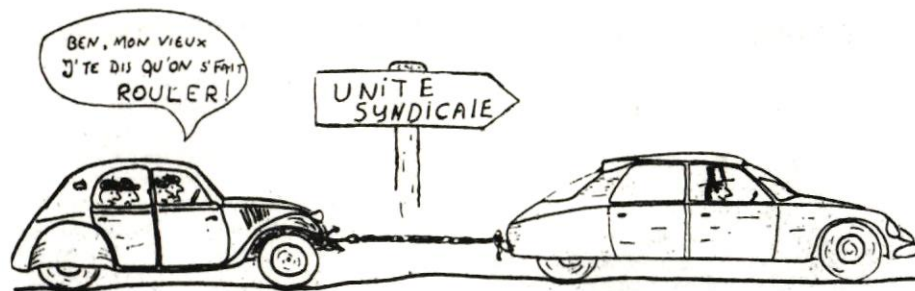
Un des attributs de l'Etat (dont la Bretagne est privée) est la monnaie. Le franc français est une monnaie traditionnellement faible. On sait que les MCM pénalisent les Etats à monnaie faible et avantagent les pays à monnaie forte. Pour contourner ce handicap, les producteurs bretons réclamèrent (1984) un rôle plus important à... l'ECU. Par cette proposition, les éleveurs agissent en véritables... séparatistes bretons, en véritables démolisseurs de l'Etat français, puisqu'ils lui enlèvent un de ses attributs essentiels, la monnaie. Ils faisaient l'Europe contre les Etats-Nations. Cette même démarche, vis-à-vis de l'ECU, est partagée par les grandes entreprises : telle la Compagnie de Saint-Gobain : « Notons qu'au sein du groupe, l'ECU est plus qu'une unité de compte, c'est aussi un moyen de règlement ». (Article paru dans « Economie et Industrie », lettre de conjoncture de la Compagnie de Saint-Gobain et reproduite dans « Problèmes économiques » du 2 septembre 87). Ceci revenait à reconnaître que le marché hexagonal est trop étroit ; il faut raisonner en termes de marché européen au minimum, voire de marché mondial.

Cette étroitesse du marché a entraîné la bourgeoisie léonarde à créer l'association Brait Wave (Brittany Agency for International Trade ou Agence bretonne pour le développement des échanges internationaux). Cette association regarde surtout le marché américain, car, comme le constate Alexis Gourvennec, « L'Europe agricole est entrée dans une phase de surproduction et la nouvelle politique agricole de la CEE, du moins en ce qui concerne le lait et les céréales, risque de nous entraîner dans le chaos. Nous ne pouvons nous contenter d'une Europe devenue trop petite ». O.F. 13 novembre 85.



La bourgeoisie bretonne européenne...

« L'Etat français est incapable de nous défendre, voire même bloque, freine, entrave notre production, demandons l'unifi-



cation du marché européen ». Tel était le raisonnement développé par les éleveurs. Le fait de l'étrécissement du marché nous ramène au problème de la mutation du marché que nous avons développé plus haut. Un rappel historique nous permettra de mieux comprendre ce phénomène.

La bourgeoisie française a créé, unifié l'Etat français en unifiant différents marchés (occitans, bretons, etc). Cette unification, la libre circulation des marchandises, des capitaux et du travail, suppression des normes proposées, etc...

Ceci s'est fait contre la noblesse mais aussi contre les bourgeoisies locales. Les circuits de distribution, de production, la localisation de celle-ci furent modifiées. Aujourd'hui, la grande distribution qui raisonne en termes de marchés européens, voire mondiaux, élève, exige des normes de qualité et, par là, modifie les conditions du marché. Ce pourrait être ce même phénomène qui se reproduit mais cette fois contre les bourgeoisies liées au marché intérieur des Etats-Nations. Assistet-on à l'émergence d'une bourgeoisie européenne en Bretagne ? ou bien la bourgeoisie bretonne défend-elle ses parts de marché contre la France et devient-elle par là une bourgeoisie nationale bretonne ? Une bourgeoisie nationale bretonne alliée à la bourgeoisie européenne contre la « bourgeoisie hexagonale ». Si les grands éleveurs peuvent être classés dans la bourgeoisie bretonne, qu'en est-il des autres éleveurs ?

« Le nationalisme » au service des gros...

En Bretagne, la lutte contre les MCM a servi de masque, d'union sacrée au profit des grands éleveurs. Redisons, cette fois, l'attitude courageuse que prit cette fois l'ASAVPA du Finistère (alors présidée par Michel Seigneur) en refusant de s'associer à la manifestation commune contre les MCM. Les salariés agricoles affirmèrent que ceux-ci n'étaient que l'arbre qui cache la forêt et réclamèrent comme l'UDB une véritable planification. Planification, que ce mot sonne étrangement (on l'avait presque oublié) en ces temps où il n'est question que de libéralisme.

Quant aux autres éleveurs, en suivant les mots d'ordre contre les MCM, n'ont-ils fait que tirer les marrons du feu au profit des grands éleveurs et de la bourgeoisie. Ce ne serait pas la première fois que des Bretons rempliraient ce rôle ! (cf Fleuriot, Les origines de la Bretagne).

Ces événements, qui se sont passés en 1983 et 1984, nous interpellent toujours. C'est à cette date que naquit l'UDSEA, en réaction contre la politique en faveur des gros éleveurs. Ces événements qui pèsent dans toutes les mémoires expliquent-ils le calme qui règne actuellement sur ce front ? Les petits et moyens producteurs refuseraient de jouer les fantassins. Ou bien, n'y aurait-il plus de fantassins, ceux-ci étant éliminés par la précédente crise ?



Sabadel

(d'après « Vent d'Ouest »)

à suivre

Jean-Yves Gloannec :

L'action locale contre la centrale du Carnet

Les lecteurs du Peuple Breton se souviendront qu'en décembre 1986, nous avons présenté au conseil municipal de Saint-Malo de Guersac (44) une motion contre l'implantation d'une centrale nucléaire dans la partie sud de la Bretagne : motion rejetée à une voix près en raison de l'attitude pro-nucléaire du PCF.

En janvier 1987, dans le bulletin municipal de Saint-Malo nous jetions l'idée d'une consultation populaire sur ce sujet.

En juin 1987, à notre initiative, l'UDB et des militants du PS constituaient un collectif pour l'énergie diversifiée. Une campagne de signatures permettait de recueillir 200 signatures en faveur de l'organisation d'un référendum.

Ce même mois, le collectif mené par l'UDB et fort des signatures, proposait au conseil municipal de Saint-Malo un référendum sur l'opportunité d'une centrale au Carnet. Au cours de sa séance du 19 juin, le conseil municipal acceptait le principe par 13 votes favorables contre 7 abstentions dont 6 élus du PC.

Malgré de très faibles moyens et un certain manque de dynamisme hors militants UDB, 25 % des électeurs se déplaçaient pour voter le dimanche 25 octobre. 61,51 % se prononçant contre le projet de centrale.

Ce scrutin a démontré la passivité des citoyens face aux décisions venant d'en haut et... c'est grave pour la démocratie réelle.

Cependant cette consultation constitue un échantillon suffisamment fiable pour affirmer qu'ici, le nucléaire on n'en veut pas. Aux élus du département de Loire-Atlantique d'en tenir compte.

Nous avons aussi démontré que le succès d'une idée ne peut découler que d'un combat permanent reposant sur une volonté bien ancrée.

J.Y. GLOANNEC, élu UDB à Saint-Malo de Guersac

NB : En coordination avec Saint-Malo, un scrutin semblable s'est déroulé le même jour à Guennouet (44). Participation, 25 % ; contre la centrale, 63 % des votants.

LA SECTION BRIERE DE L'UDB, elle, « se réjouit du bon score réalisé par les opposants à la centrale et, dans la logique des résultats de ces deux scrutins, demande aux élus du conseil général de s'opposer à la construction d'une centrale qui représente de réels dangers pour l'homme ».

● Les résultats : Saint-Malo, inscrits, 2 119 ; votants, 504 ; pour, 181 ; contre, 310 (participation 23,7 %). Guennouet, inscrits, 1 775 ; votants, 473 ; pour, 90 ; contre, 374 (participation 26,6 %).

O.F.

Le risque nucléaire, donnée de l'aménagement du territoire

Dans une très intéressante étude parue dans la revue géographique « Norois » (1986, Poitiers, t. 33, n. 132, p. 591-601), Per Rhun développe une nouvelle argumentation contre l'installation de centrales nucléaires en Bretagne. « Elles ne sont pas nécessaires pour son alimentation en électricité. Elles ne résoudraient pas les problèmes d'emploi ; mais elles pourraient provoquer des effets négatifs incontrôlables sur le tourisme et, peut-être, sur l'implantation de nouvelles activités industrielles à Nantes ». On y retrouve une référence au bilan de l'installation de centrales nucléaires dans le Val de Loire par un autre géographe, Y. Babonaux : « au plan de l'expansion régionale aussi, la leçon nucléaire s'est avérée décevante... Le désert énergétique a disparu, le désert industriel est resté ». De fait, l'avenir économique des pays nantais et nazairiens « ne dépend pas de la construction de la centrale du Carnet, qui serait plutôt un handicap qu'un atout ». P.Y. Rhun observe :

« (...) L'évolution générale de l'industrie en Europe se caractérise par la création de nouvelles activités à proximité des villes et de leurs campus universitaires. Le nouveau contexte industriel, dans la région nantaise est favorable à des éclosions d'entreprises nouvelles, le long de l'Erdre (...) et peu favorable aux rives de l'estuaire. L'implantation d'une centrale nucléaire pourrait renforcer (cette tendance) par effet de répulsion (...). Ce que peuvent même craindre les responsables de l'agglomération nantaise, c'est que la proximité relative d'une centrale nucléaire (à 30 km, dans la direction de la mer...) dissuade les investisseurs, hésitant entre Sophia Antipolis, Orsay, Grenoble, Montpellier, etc... et les rives de l'Erdre ».

Citons la conclusion de l'auteur :

En cas de malheur

Nous avons jusqu'à présent raisonné dans l'hypothèse d'un fonctionnement sans problèmes de deux centrales nucléaires en Bretagne. Nous admettons, avec les ingénieurs d'EDF, que la fiabilité de ce type de centrale est très bonne. Elle ne saurait être parfaite à 100 % et c'est pourquoi il est utile de présenter brièvement les conséquences prévisibles d'une pollution radio-active grave.

— Accident majeur sur la côte nord de la Bretagne.

Laissons de côté les problèmes sanitaires de la population. Dans le domaine économique, il faut s'attendre à un arrêt des exportations agricoles et maritimes à cause de leur contamination et bien davantage à cause de la suspicion durable jetée sur tout ce qui provient de la région. C'est la « sanction externe », terrible pour une économie ouverte sur les marchés extérieurs. Le boycott spontané des marchandises bretonnes signifie la paralysie des industries agricoles et alimentaires qui sont une base essentielle de l'économie de la péninsule. L'effet de pôle répulsif sera spectaculaire sur le plan touristique. Autant dire que l'économie bretonne serait menacée d'écroulement.

La question qui est posée aux responsables politiques est la suivante : peut-on aggraver les risques nucléaires dans une région aussi stratégique pour l'alimentation des Français ?

— Accident majeur sur la Basse Loire.

Les conséquences sur l'agriculture et le tourisme seraient probablement les mêmes. Cependant des problèmes spécifiques se poseraient. D'abord la proximité des centres urbains accroîtrait l'ampleur des dégâts. Le centre de l'agglomération nantaise (450.000 habitants) ne serait qu'à 30 km du point d'émission de radio-activité, et sous le vent dominant. Les 69.000 habitants de la commune de Saint-Nazaire se trouveraient à 20 km du Carnet...

Dans le domaine des transports, un accident sérieux au Carnet signifie l'arrêt de tout trafic sur la Basse-Loire. Le point le plus obscur serait le comportement des autres établissements industriels classés dangereux du secteur. La raffinerie de pétrole de Donges n'est qu'à 8 km du Carnet, sans aucun obstacle par-dessus la Loire. Un peu plus loin, à 14 km, le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne, avec ses trois cuves de 125.000 m³, représente une seconde grosse concentration de matière inflammable dans le secteur. Enfin, les navires qui desservent ces deux centres énergétiques constituent en quelque sorte des établissements dangereux flottants. Au niveau des dispositifs de sécurité, ces installations n'ont pas été conçues pour fonctionner en milieu radio-actif. Devrait-on les évacuer en cas d'alerte

nucléaire ? Est-il possible de les protéger contre les radiations ? La construction d'une centrale nucléaire dans une zone déjà bien encombrée entraînerait une « synergie des risques », c'est-à-dire une auto-complication des problèmes de sécurité.

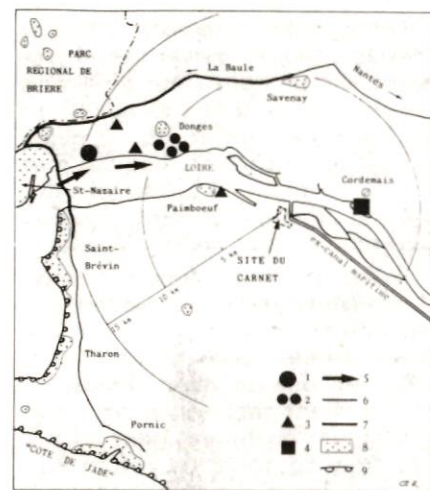


Fig. 2. — La position du Carnet sur la Basse-Loire.
1. Terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne ; 2. Raffinerie de pétrole de Donges ; 3. Usine chimique (engrais notamment) ; 4. Grande centrale thermique récente (3 100 MW dans 1 400 au total et 1 700 au charbon) ; 5. Trafic maritime de produits inflammables ; 6. Voie routière rapide à fort trafic touristique ; 7. Section sur laquelle les tours de refroidissement du Carnet seraient très visibles ; 8. Espace urbain ; 9. Littoral touristique.

Des militants CGT de Saint-Nazaire contre le Carnet

Le journal titré : Saint-Nazaire aujourd'hui et demain... édité et diffusé par l'UL CGT de Saint-Nazaire a particulièrement attiré notre attention par la place qu'il fait à la construction de la centrale nucléaire du Carnet.

Nous reprenons les arguments des anti-nucléaires de Basse-Loire pour dénoncer ceux avancés dans ce document.

Nous rappelons particulièrement :

Que ce projet est mystificateur pour l'emploi : pour l'investissement nécessaire à un emploi dans le nucléaire, deux emplois peuvent être créés dans les économies d'énergie et trois emplois dans la navale.

Que ce projet est inutile quant à la production énergétique, les mythes de 1974 de la pénurie d'énergie, du déficit de la Bretagne sont des arguments mensongers pour une solution qui ne résoudra pas la décadence économique de la région mais l'aggraverait au contraire, par une concentration coûteuse et démodée de la production énergétique.

Que ce projet est dangereux insécuritaire pour nous et pour toutes les généra-

tions futures. La CGT a toujours été contre la force de frappe et le nucléaire militaire. Il est intolérable pour nous qu'elle se retrouve derrière l'EDF et les trusts (Framatome, Empain Schneider) du tout nucléaire et du plutonium des bombes sans aucune garantie de sécurité alors que les risques civils s'accroissent (Tchernobyl, fissures).

Nous participons à la coordination anti-nucléaire de la Basse-Loire et nous déclarons solidaires des actions qui se développent dans la région contre ce nouveau projet.

Les travailleurs n'ont rien à gagner des déclarations électorales de Chirac. C'est par leurs luttes avec la CGT, sur des bases claires indépendantes d'EDF et des trusts pour le maintien et le développement de l'emploi et des conditions de travail, qu'ils assureront le succès de leurs revendications et l'avenir de leurs enfants.

Les signataires : Gilles Berthelot (pompier CGT), G. Denigot (doker CGT), Philippe Bonnet (OPHLM CGT), Gérard Gue-niffey (enseignant CGT), Georges Paugam (militant CGT retraité), Yanig Coraud (conseiller d'éducation CGT).

POBL VREIZH

TENZOR RUN AR GOV

Danevell diembann gant

Fanch Treger

Pevare rann :

Enklaskou adarre

Echu gante o zroiad war lein ar Menez e teu hor pevar lisead war draon dre an hent sonn a ziskenn betek an hent bras a ya eus Brest da Bariz. Laouen ez int rak plijus eo bet ar valeadenn. Laouen met un tamm dipitet koulskoude dre ma n'o deus kavet roud ebet eus Gwenc'hlan war lein ar Menez.

« Arabat koll kalon » eme Herve Morvan d'e gamaladed war blasenn bourk Louargad lec'h ma 'z int chomet a-sav ur pennadig. « Ret eo deomp ober enklaskou war gement tachenn a zo : ober goulennou ouzhpenn gant an aotrou Penneg, mont da vizitan Run ar Gov ha d'ober anaoudegezh gant ar berc'henned, prenan kartenn an I.G.N. ha zoken mont da welout ar c'hadastr e Tiez kêr Pederneg ha Louargad. Pederneg dreist-holl peogwir eman, war un dro, lein ar Menez ha maner Run ar Gov er barrez-se.

— Mont a rin ganit eme e vreur. Gant daou ez eus trawalc'h. N'eo ket ret bezan pevar evit ober all labour-se.

— Anavezout a ran mat sekretour ti-kêr Pederneg eme Yannig Lagadeg. Ur paotr jentil eo hennezh. Gwelet am eus bet anezhan meur a wech er festou-noz. Mar kerez e pellgomzin dezhan.

— Ya, ya, mat eo din, eme Herve. Lâr dezhan ez aimp duhont dimerc'her a zeu ».

Hag an holl war o c'hezeg-tan adarre etrezek gar Goneri hag ar gêr...

D'ar merc'her warlerc'h e ya Herve hag Erwan Morvan betek Pederneg. En ti-kêr ez int degermeret gant ur sekretourez yaouank a gas anezhe betek burev ar sekretour meur. Eman he-man justawalc'h o palvata e vini-tel. « Salud deoc'h paotred yaouank, emezan, petra a zo a nevez ganeoc'h ? »

Kontan a reont dezhan neuze petra emaint o klask ha perak int deuet betek bourk Pederneg.

« Deomp da sal ar c'hadastr neuze », eme ar sekretour.

Hag int da bignat war e lerc'h ar vins voan a gas d'ar sal-se. Eno war un daol vras eman ar c'hadastr, da larout eo kartennou bras treset warne dre ar munud planiou tiez, savadurioù a bep seurt, parkeier hag hentou ar barrez. Pep tachenn a zo bet roet un niverenn dezhi.

Goude bezan sellet dionte e c'houlenn Herve hag en e vefe posupl luc'hskeudennin rannad chapel Sant Herve hag hini Run ar Gov.

« Eveljust, eme ar sekretour, deuit ganin war draon ».

Er sal e traon e oa al luc'hskeudennerez. Follenn goude follenn ez eo luc'hskeudennet evelse un darn eus kadastr Pederneg.

« Trugarez bras deoc'h, eme Herve d'ar sekretour, breman marteze e vefe moaien da c'houlzout anvioù an tachennou douar-man peogwir ez eus niverennou warne.

Ya vat eme ar sekretour. Deuit ganin em burev rak war mikrofi-chennou eo bet lakaet ar vammskrid. Setu aman al lenner-mikrofi-chennou. Unan diouzhoc'h a lenno an niverennou war follenn ar c'hadastr, egile a roio dezhan an anvioù skrivet dirak an niverennou-se war ar mikrofi-chennou ha setu n'ho po goude nemet skrivan an anvioù-se war eeun war ar follenn gant ur c'hreion koad.

Da skouer, gwelomp douarou lein ar Menez. Da barrez Pederneg eo ar re-man. Setu an niverennou hag an anvioù.

565 chapel Sant Herve ; 566 plasenn ar Varc'hadourien ; 567, plasenn an dansou ; 570, tosenñ Roz Meur ; 824, foarlec'h.

Dedennus meurbet eo al labour-man, eme ar sekretour. Gwelet splann e vez aze ez eus skrivet ul lodenn a-bouez eus hon



(Iffig Troadeg)

istor e-barzh ar c'hadastr. Na pas vefe nemet dre an anvioù meneget ganin diouzhtu e ouzomp dija meur a dra diwar-benn ar vuhez gwechall war ar Menez : pardoniou, dansou, foariou bras...

— Gwir eo se, eme Herve. Justawalc'h emaoamp o klask un dra bennak diwar-benn Gwenc'hlan. Marteze e vo kavet aman.

— Marteze, met klaskit o unan breman rak chom a ra kalz a labour ganin da ober evit an Ti-kêr.

Neuze en em lak an daou vreur da labourat o unan war gartenn Run ar Gov.

221, Lann gleb ; 222, Prad bras ; 223, Koad an noblans ; 224, Park an Aotrou ; 225, Plasenn Run ar Gov ; 226, Verje an den kozh ; 227, Park an den kozh dall.

« Verje an den kozh, park an den kozh dall ? Hopala eme Erwan, gortoz un tamm, aman emaoamp war ar roud vat a sonj din. An den kozh, an den kozh dall, evelse e veze graet eus Gwenc'hlan n'eo ket'ta ? »

— Geo, gwir eo, eme Herve, nemet ar memez anv a veze graet eus Sant Herve ivez.

— Ya, met aman emaoamp war zouar Run ar Gov ha n'eo ket war lein ar Menez ha Run ar Gov a oa domani Gwenc'hlan.

— Ar wirionez a zo ganit, eme Herve. War an hent mat emaoamp, dalc'homp da labourat evelse 'ta ! »

Goude bezan dastumet titourou a bep seurt arouezadurioù a-bouez en o zouez, evet ur bannac'h kafe gant an daou sekretour da goulz adlein ha trugarekaet ar re-man evit o aliou hag o skoazell, e tistro an daou vreur d'ar gêr, seder ha laouen rak sur ez int breman o daou da vezan dizoloet un elfenn eus kevrin tenzor Run ar Gov.

(Da vezan kendalc'het)

Fouge atav : c'hoantaet eo « Seku » bro-Frans gant an holl dud er bed...

Aze eman ar pezh am eus klevet digant an tele ha digant ar radio. Kokoriko ! Kokoriko ! e skrivan e plas ar c'hokokokogok garmet gant kilhen Vreizh. Ne ra forzh dezho ma 'z eo digresket digoll ar c'hef war al louzeier. Ne ra ket forzh dezho ma 'z eo diskennet live ar retredoù. Ne ra ket forzh dezho ma 'z eo prientet, gant brud, al leveoù savet gant marc'hadourien ar stroladoù-asurans a zigaso leun a argant en o chakodoù.

Kredin a ra ar binvidien na laka ket ar vicherourien o fri e doareoù an estranjourien. Da gentan penn, en aferioù broioù ar Reter. Aet on da Vro-Bologn. Ne vez ket paeet netra d'ar medisin. Ne vez ket paeet netra d'an apoteker. **Ha den ebet ne chom dilabour.** Memestra eo e Bro-Yougoslavi. Darempredet em eus gwechall ur paotr, dimezet gant ur plac'h ganet e Bro-Groati. Aet e oa e-pad 19 bloaz e Bosnia. Ma oufec'h peseurt kounnar oa gantan, pa yae d'ar « Seku » e Sant-Nazer en ur welout pegen diste e oa ar pezh a oa rentet dezhan e-kichen e vuhez dremenet e Bro-Yougoslavi. Kalz e eunoc'h eo an traoù e Bro-Alamagn ivez hag e Breizh-Veur. Krouet eo bet ar c'hefiou-skoazell e 1870 e Bro-Alamagn. Ha pell araok Bro-Frans, e Breizh-Veur.

Evel genaouien omp kemeret gant ar binvidien otus. Ha genaouien omp sur awalc'h, pa weler ar gevier strewet hag adlavaret, n'ouzon ket pet gwech gant perokedoù o divizoù goull er radio hag en tele.

Daoust hag ho peus desket er skol ar sonenn « L'Hymne à la Joie » ?

O France, ô mon pays, tes travaux sont sublimes...

Quand l'astre du progrès qui brille sous tes cils.

Eclaira toute l'humanité.

Na mui, na maez. Gwelloc'h (pe gentoc'h gwasoc'h) eget « Deutschland ober alles » a ro sonjoù terval d'ar re o deus anavezet marevezh ar brezel.

Aes eo koulskoude diskoulman kudenn ar « Seku ». Galvet omp bet evit kemer perzh e bodadeg-veur ar « Sécurité sociale » d'an 12 vet a viz Du. Pa lennet va fennad-skrid e vo tremenet an « estlamm » bras. Sur awalc'h evit beuzet gant an evurusted. Ar re binvidik a gavo evidomp, sur awalc'h, ar baradoz war an douar. Met betek an deiz a-hiziv, n'eus ket esperans ebet. Ober a ra ar re e penn evel en ur pezh-c'hoari. Daoust hag ez eo diaes lakaat pep hini da paeen ar memes karg gant an argant gounezet ? Pa vez ar pae uheloc'h eget ul live, perak ne bae netra an den hervez an arc'hant resevet ?

Sammet eo ar « Seku » gant dispignoù n'int ket stag d'ar re a resev ur pae, perak ? Ma 'z eo savet ar « Seku » evit an holl dud, lakaomp an holl dud d'ober an hevelep strivoù.

Un dra n'eo ket anavezet gant an dud stag ouz an « assuransoù sokialel » Prevez eo ar sistem, da lavarout, eo *er-maez eus ar stad* hervez ar lezennoù. Ha koulskoude, e vez ponner pouezh ar Stad warnangant e vistr, gant e vurevioù e pep departa-



mant. Lakaat a reont o fri evit rein an arc'hant da bep « kef », da bep « kased ». Lakaat a reont o fri evit rein niver an implijidi, hag all. Gouzout mat a ran an dra-se. Evel kelenner e voen paet gant ar « Seku ». E-pad 25 bloavezh e voen dileuriad ur sindikad.

E-kenver an argant, n'ho peus ket droet da zispign nebeutoc'h. Mar 'peus espernet, dre volonteiz vat, e vo nebeutaet ar « prof » a-benn ar bloavezh. Aon o deus pennrenerien ar « c'hefiou » rak an dra-se. Klask a reont bepred implijout an hollad degemeret e ne vern ket peseurt doare, evel tud an Arme o foran ur bern sponstus a ardivinkoù evit kaout an hevelep « prof » e-kenver ar vloavezh o tont. Digempenn e vez ar « Seku ». Re a dud o kontrollin ennan. Ur meskaj e vez gant re a baperachoù. Ober a ra pep hor mistri pinvidik evit diskouez un tu displejus. Kalz a dud vunut o c'hozmolat a-enep dezhan met penaos e vevfent, avat, ma ne vefent ket digollet eus ar dispignoù bras : oberatadennoù, skaner, radioioù, enklaskoù...

Poent eo stankan genoù (beg) ar vondianed ha d'ar re liammet dezho (re niverus int). Bezomp war evezh !

Aldrig a Naoned

« HEKLEO TRAON BOUZAR »

Gand Louis Conq, moulladuriou Brud Nevez : eizh pennad : I. Ar C'haz Mae. II. E buhez ar houer. III. Amzer al lapined « 42 ». IV. Ma fell dit, deus d'am heul. V. Strobinnellerez ha troiou kamm ! VI. Da heuill ar pevao amzer. VII. Ar ouenn hag ar vuhez. VIII. Lavariou on tud e yez koz Bro-Leon.

Bez e deus Louis Conq un doare bevenkenan da gontan e envorennoù hag un tammig eus va bugaleaj a gavan ivez e-barz al levr-man ha klevet am eus gant va zud ha tudou all aet war an oad penaoz o deus ar re-man bet keuz ivez da vezan bet skoliatet nemet betek 13 bloaz evel el levr-man ; envorennoù trist awalc'h a-wechou evit ur bugel kizidik awalc'h d'an oad-se ; ar vech-man, ur vech ouzhpenn e teu din ivez sonj eus envorennoù va yaouankiz, a-wechou poanien evit ur bugel. Goude se ez-eus ur pennad istor diwar ar brezel diwezhat e Bro-Leon : istor hon bro Breizh. Istoriou fentus a gaver ivez el levr-man c'hoarvezet gand tud an amzer gwechall ; displegaduriou gwirion int diwar-benn o vuhez ha buhez o loened.

D'am zonzj, en ur lennan al levr-man eo aet ur gevredigezh a-bouez da goll dreist-holl war ar maez ; re danvezel eo an amzer a vremen. Evit echuin ez eus e-barz « Hekleo Traon bouzar » un nebeut displegadennou diwar amzer an dispac'h ha lavariou on tud e yez koz Bro-Leon.

A.A.C'H.

GOUEL AN ORIENT HAG AR BREZHONEG

Adskrid eus ul lizher kaset a-berzh ar C'Hevre Keltiek, gant un droidegezh e saozneg, da sekretour komite Gouel an Orient, Maerdi an Orient.

Aotrou,

Skrivan a ran deoc'h a-berzh ar C'Hevre Keltiek/Celtic League, ur gevredigezh a glask startaat an darempredou etre ar broiou kelt, peurgien en ur embann ur gelaouenn drimiziekl, Carn, hag a vez lennet ivez e meur a vro europat hag e broiou all dre ar bed. E-pad Gouel Etrekeltiek An Orient eo bet dalc'het bodadeg-vloaz ar C'Hevre e Ti ar Sonerien Vreizhat e Plozeur. O kemer perzh enni e oa dileuridi eus skourrou ar C'Hevre en Iwerzhon, Bro-Skos, Enez Vanav, Kembre, Kerne-Veur, Londrez, New-York koulz hag e Breizh. Votet e voe ganto ar mennad-man :

« Ni, dileuridi ar C'Hevre Keltiek, a zo souezhet-bras ha mantret o welout na vez roet koulz lavaret plas ebet d'ar brezhoneg er bruderezh a vez graet evit Gouel Etrekeltiek an Orient nag er c'hemennadennoù a vez graet e-pad ar Gouel, dre uhelgomzer pe ahendall, gant an aozerien. Kredin a reomp e ra ar mank-se gaou da vrud ar gouel er broiou kelt all. Sur omp e kavfe an aozerien harp digant brezhonegerien varrek ma karfent ober gant yezh keltiek Breizh : dougen a rafe kalz ar gouel evel-se d'an doujans evit ar brezhoneg ha dre-se d'e adsav ».

N'eo ket abegan a glaskomp ober. Gouel an Orient a ra enor da Vreizh. Koulskoude a fазie an den a gomze en e anv pa lavare, hervez ur gelaouenn bemdeziek, ne felle ket d'an aozerien spontan an douristed en ur ober gant ar brezhoneg. Pobl ebet ne dlefe kuzhat he yezh na kaout mez ganti dirak an douristed. Perak e vefent spontet ? A re-se a gar gwelout ha klevout traoù na gavont ket en o bro. Moarvat ez eo dihuedin an dud hag ivez degas gou-nid d'ar c'henwerzh en Orient ar pezh a glaskit ober da gentan-holl (...)

Kuit a brezegennou, divizet hon eus kinnig £ 100 da aozerien ar Gouel ma lakafent diskouez ur pezh-c'hoari brezhonek dibabet-mat e programm ar Gouel. Goulenn a rafemp skoazell ivez digant hor skourrou ha kredin a reomp e vefe tu da gavout kevredigezhioù all da zegas o lodenn.

Gant ma gwellan gourc'hemennou, en anv ar C'Hevre Keltiek,

**(sinet gant) Tomas SCOTT
sekretour Skourr
Iwerzhon**

Pennad kaoz gant Jakez Kerrien (2)

J.K. : Gouzout a ouie un tamm brav a vrezhoneg. Goude-se em eus lakaet anezhan da anaout an Aotrou Perrot, a oa e penn *Feiz ha Breiz*, da anaout Fanch Vallée ha Meven Mordiern. Hag eo bet neuze aet en-dro, graet en deus ar c'hentan *Gwalarn* e 1925.

Un den e oa a oa stummet e spered da zeskin yezhou, agrégé e saozneg e oa. Bet e oa bet o chom ur pennad e Skol-Veur Leeds hag eno en doa desket mat. Me 'sonj en deus graet ul lodenn vras eus e skolaj e Leeds. Goude en deus paseet an agrégation. Ar wech gentan n'en deus ket graet, ur poent a vanke dezhan; da c'houde eo bet diouzhtu kelenner e Brest.

Ur pennad a zo bet em eus skrivet meur da dra e *Gwalarn*. Goude-se va studi ha va labour o deus karget va buhez kement m'am boa ket amzer ken. Re, re em bije karet ar brezhoneg. N'eo ket ar brezhoneg a zlee evidon-me mont da gentan. Kendalc'het em eus da lenn brezhoneg ha da heulian pezh a skrive Riou ha Drezen. Ur pennad oamp bet o skrivan an eil d'egile. Deut e oant d'am oferenn gentan e 1926.

AR ROC'H TOULL

Paskal Rannou : Piv en deus embannet *Ar Roc'h Toull* ?

Jakez Kerrien : Skrivet em boa *Ar Roc'h Toull* evit ar *C'hourrier*. Laret em eus dit e klasken arc'hant da brenan levriou, —du-man ar re gozh a lare : « Da brenan ur yeyer ». Embannet e oa bet er *C'hourrier*, nemet chenchet e oa bet ivez, rak va brezhoneg a oa re lennegel evit lennerien gustum ar *C'hourrier*.

Drezen a oa er poent-se sekretour ar *C'hourrier*, — Riou a oa bet goude-se, ur pennad e oant o-daou. Drezen en doa gwelet va dornskrid, hag en doa diskouezet anezhan da Roparz Hemon, — en doa lakaet *Gwalarn* da nijal d'ar poent-se.

Roparz Hemon a anaveze ac'hanon abaoe hor c'honje e Gwened. « An drama a zo brezhoneg skrivet ! » a lavare. Laret en doa : « Bez e vo kentenn levr *Levraoueg Gwalarn* ! » E-mod-se eo deut da vezan kentenn levr *Levraoueg Gwalarn*, nemet en e destenn orin.

Pascal Rannou : A levr a zo deut er-maez er bloavezh ho peus ehanet da skrivan.

Jakez Kerrien : Ya, goude-se em eus ehanet da skrivan. Al levr a zo bet skrivet e Roma, 1924 e tle bezan. Er bloavezh-se n'am boa arnodenn ebet da baseal er Skol-Veur. Pevar bloaz a oa a zoueoniezh : bez er veze ar bac er bloavezh kentenn, an aotregezh en trede bloavezh hag an dokto-relezh neuze, er pevare bloavezh. An eil bloavezh ne oa arnodenn ebet.

Neuze em eus lakaet va empenn da labourat un tammig e-maez d'an doueoniezh. Kemeret em eus va flijadur o skrivan e brezhoneg, klasket em eus skrivan ur brezhoneg « lennegel », evel ma lare Roparz Hemon. Rak ar re all, ar brezhoneg a veze skrivet e lare : « An dra-se a zo trefoedaj ! » En a oa goulennus evit glannded ar yezh.



Jakez Kerrien vers 1960.

E-mod-se eo bet. Nemet, va renerien, ne ouient ket em boa skrivet an dra-se. Me em boa kaset an dra-se d'ar *C'hourrier*, n'am boa ket laret. Dleet e oa din bezn goulennet an aotre da embann un dra bennak, n'am boa ket graet. Drezen a ouie penaos e oa kont hag a lare : « Vo ket aotreet marteze, vo ket aotreet da rein anezhan da vezan embannet. Embannomp ! Ha gwelet e vo ».

An dra-se eus kontet da Ber-Jakez Helias a oa deut da welet ac'hanon da Boitiers pa oa marvet Drezen. Nemet va levr a zo e Roma, en Ti Jeneral, en Diellou. Un Hollandad eo a zo e penn an diellou-se hag e lare : « O ! Na me garje gouzout brezhoneg da lenn *Ar Roc'h Toull* ». Gwelout a ra an anv ha ne gompren tra ebet.

YOUENN DREZEN HA JAKEZ RIOU

Paskal Rannou : Anavezet mat ho peus Youenn Drezen ha Jakez Riou ?

Jakez Kerrien : E Fontarabie, Drezen ha me a oa en hevelop klas (rann-skol). En oa ur spered. Me, ne oan ket un tamm brav uheloc'h egetan evit an notennou. Labourat a rae, al lennegezh dreist-holl e blije dezhan kalz. Asambles omp bet azalek ar bloavezh 11 betek ar bloavezh 17. Er bloavezh 17 e oamp Miranda d'Ebri, war ar ster Ebri, hag en deus gwelet ne oa ket graet evit ar vuhez-se. Deut eo d'ar ger, da Bont-n-Abad.

Paskal Rannou : Komanset en deus ar brezhoneg dre ali Müller ivez ?

Jakez Kerrien : Ya, a-gevret hon eus labourer war ar brezhoneg en ha me.

Paskal Rannou : Ha Jakez Riou war-lerc'h ?

Jakez Kerrien : Jakez Riou, ne oa ket. Hennezh a oa ur bloaz war hom lerc'h. N'ouzon ket perak. Lakaet e oamp bet er pempvet klas pa oamp en em gavet e Fontarabie, abalamour ma oamp a-raok un tammig evit ar re all. Jakez Riou a oa lakaet er c'hwec'hvet, koulskoude e oa bloaz koshoc'h evidon-me.

Setu n'am eus ket anavezet Jakez Riou, a c'hellomp laret, asambles e oamp, er memes skol e oamp, nemet ar c'hlasou a oa rannet, dispartiet an eil diouzh eben. N'en em zarempredomp ket. N'ouzon ket ha laret em eus urg ger bennak da Jakez Riou keit ha ma on bet e Fontarabie, e-pad pemp bloaz. Nann, m'eus ket laret.

Goude-se, da heul, en a zo aet da Viranda, ur bloavezh war hom lerc'h. Gouezet en doa e oamp troet da zeskin brezhoneg. A-raok mont e ouie e oan-me troet da zeskin brezhoneg. N'ouzon ket penaos eo paseet an traou gentan.

Setu eo bet galvet da soudard e-pad ar brezel. Daoust hag echu e oa e amzer amodin e Miranda ? N'ouzon ket. Met gouzout a ouzon en deus kendalc'het neuze da zarempredin Drezen. Ar pezh a oamp bet, ar pezh hon doa bevet asambles e Fontarabie eo ar rae al liamm etrezomp.

Riou en deus paket ur c'hlenved e-pad e gonje, e-pad ma oa soudard, ur « pleurésie ». N'eus ket bet taolet mat-awalc'h evezh warnan hag an dra-se a zo troet da zroug-skevent. Diwar an dra-se eo marvet, er bloavezh 37, yaouank c'hoazh, chomet da uzan e glenved.

Riou a oa eus Lotei, ne oa ket ur Bigouter evel Drezen. Met daou vignon bras e oant ha dishenvel-tre. Riou a oa un den jentil, un den donezonet evit al lennegezh, evit ar varzhoniezh, hag ur paotr sirius. Drezen a oa ur paotr skanv e benn, goude-se n'en deus graet nemet en em dennan ar marc'hadmatan.

Riou a oa ur paotr sirius, nemet klanv eo bet, a c'heller laret, penn-da-benn goude bezan bet er Spagn. E skridou a zo merket gant an dra-se. Ma sellez pep hini eus ar c'hontadennoù a zo e *Geotenn ar Wer-c'hez*, n'eus nemet unan a vije laouen, sklerijennet, *Lan, embanner al ludu*. D'ar poent-se, Riou a oa dimezet gant ur vaouez eus Douarnenez, hag a oa kristenezh vat.

Riou a chome kristen. Bez e veze ingal d'an oferenn bep sul. Nemet e spered ne oa ket bet, petra din, dindan ar feiz. E-pad ar brezel, an hini a rae katekiz deomp ne ouie ket ober, ne ouie ket kaozeal ouz ar re yaouank. Setu e relijion a zo chomet diavaez, n'eo ket aet betek don e galon.

Me a zo bet henvel, nemet me am boa bet ar chans da vezan graet studiou. Se en deus sikouret ac'hanon.

(da vezan kendalc'het)



15

II. LA MARTINIQUE AUJOURD'HUI

Après une présentation de l'action de Césaire et du Parti Progressiste Martiniquais (P.B. de novembre), nous présentons ci-dessous un deuxième entretien de Yves Gillet (UDB) avec un responsable politique martiniquais, secrétaire général du P.P.M. et vice-président de la « Région Martinique ».

Entretien avec Camille Darsières



(Photo « Le Progressiste »)

UN PEU D'HISTOIRE

Q : Comment s'est formée la conscience martiniquaise ?

R : On était vraiment écrasé. Notre identité culturelle était totalement niée, surtout que nous sommes sortis de l'esclavage, c'est-à-dire une période où nous n'étions pas considérés comme des hommes, mais comme propriété foncière. Après l'abolition de l'esclavage (1848), la première revendication des Martiniquais était l'égalité des droits : on a été parmi les premiers à réclamer l'enseignement laïc et obligatoire, au point que les écoles publiques ont été installées ici de manière extensive avant la France métropolitaine. Le combat de l'école laïque est très lié au combat de l'égalité car on a montré que le noir pouvait faire aussi bien — sinon mieux — que le blanc. Dans les années 1880, il y a eu ici les classes primaires, le lycée et l'école préparatoire de droit, c'était vraiment la volonté de rattraper le temps perdu. Cela a conduit à un enseignement de type occidental, « nos ancêtres les Gaulois », la presque île du Cotentin, le Mont-Blanc mais pas la Montagne Pelée, de sorte qu'il y a une aliénation qui a conduit à une assimilation, à une intégration à la culture de France, à la négation d'une culture née de métissage.

En effet, après l'abolition de l'esclavage, on a fait venir des Indiens (de l'Inde) comme ouvriers agricoles, des Chinois, quelques Israélites, et il y a vraiment eu un énorme métissage. Les blancs locaux considéraient que nous n'étions pas dignes de faire des soldats, ils étaient contre une armée « bigarrée » (sic). Le 1^{er} député socialiste martiniquais a trouvé que sa grande réussite était d'avoir obtenu l'application du service militaire obligatoire.

La 1^{re} démarche des Martiniquais a tendu vers l'assimilation. Quand, en 1956, Césaire a poussé le cri nationaliste en démissionnant du PCF et en expliquant qu'il fallait cesser de faire régler nos affaires par des formations politiques françaises, il n'a été compris que de certains initiés. Le peuple dans sa profondeur, a suivi Césaire parce qu'il se reconnaissait dans ses revendications quotidiennes mais il restait très méfiant au niveau politique. Césaire était élu triomphalement dans sa municipalité de Fort-de-France mais moins nettement comme député. En 1981, la Martinique a été le département qui a le plus voté Giscard. C'était un vote pour la sécurité, pour rester dans l'ensemble français (...). L'arrivée de Mitterrand, s'engageant à appliquer « le droit à la différence », a été un ballon d'oxygène. Le droit à la différence, c'était l'assemblée locale pour le développement économique, obtenue dès mars 83. Cette mesure a été très bien perçue à la Martinique et dès que Chirac est revenu au pouvoir, on a eu très peur qu'il ne revienne sur les prérogatives de la région. Nous avons la particularité d'avoir un conseil général et une assemblée régionale, alors que nous sommes pour une assemblée unique. Il y a eu aussi la reconnaissance de l'identité culturelle. La droite, elle, voulait encore supprimer les associations culturelles qui défendent le créole, la musique traditionnelle, la personnalité martiniquaise. Aussi, quand Mitterrand dit à la Martinique : « Votre culture enrichit la culture de la France », c'est une révélation. La régionalisation a été très bien accueillie ici.

Q : Comment expliquer la « turbulence » qui existe en Guadeloupe et le calme de la Martinique ?

R : L'histoire politique n'est pas la même. Le rôle politique de Césaire est fondamental. Le cri nationaliste a été poussé dès 1956, le raisonnement nationaliste existait ici et petit à petit, les gens ont compris qu'il existe une culture, une économie, une motivation, une démarche martiniquaises dans l'existence. Il n'y a pas eu l'équivalent en Guadeloupe.

Je crois qu'en ce moment, il y a en Guadeloupe une révélation nationaliste, une crise nationaliste, qui est plus récente que la nôtre, ce qui fait qu'elle a besoin, pour se faire connaître, d'une explosion qui n'est pas nécessaire en ce moment-ci à la Martinique. La fédération socialiste de Guadeloupe est plus forte que celle de la Martinique à cause du P.P.M. En Martinique, à l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, des responsables socialistes martiniquais ont évolué vers le gaullisme et le P.P.M. a occupé la place. C'est maintenant un parti



bien implanté à Fort-de-France et un mouvement actif sur toute l'île, avec des formes spécifiques tenant à la mentalité martiniquaise. On aime mieux participer à des actions qu'à des réunions de cellules !

Une région — un département !

Q : Comment expliquez-vous que la Martinique soit à la fois région et département ?

R : Ça a été décidé à Paris, aussi à cause des hésitations locales. Le P.P.M. avait préconisé la grande région, « Guadeloupe, Guyane, Martinique », mais nous étions minoritaires sur ce plan-là. La Guadeloupe était réticente à cause du passé. Pendant la dernière guerre mondiale, le haut commissaire de France aux Antilles résidait à Fort-de-France, à la Martinique, et les services administratifs régionaux s'y sont installés. Les Guadeloupéens, par la suite, ont eu l'impression que toutes les administrations travaillaient en privilégiant la Martinique (directeur de sécurité sociale, le général commandant la région militaire, le recteur d'académie, le tribunal administratif) et Fort-de-France, qui est la seule ville de plus de 100.000 habitants. Il y a une certaine peur des Guadeloupéens d'être colonisés par la Martinique. Finalement, la Guyane avait déjà son statut particulier et Guadeloupe et Martinique ont constitué deux régions séparées, à l'époque de Pompidou et Chaban-Delmas.

L'ECONOMIE

Q : Comment se fait la desserte aérienne ?

R : Air-France a maintenant le monopole de fait pour la desserte des Antilles et de la Guyane. Elle a une flotte d'avions qu'elle peut remplir en la prolongeant vers la Guyane ou même l'Amérique Latine. Mais il se constitue une petite flotte d'Air Guadeloupe et d'Air Martinique. Les élus souhaitent la création d'une société d'économie mixte Air Antilles.



Fort-de-France.

Air Guadeloupe est justifiée par le fait que la Guadeloupe constitue un archipel dont il faut relier les extrémités. Si Air Martinique se développe vers d'autres îles des Caraïbes, elle pourra faire cet apport à la compagnie commune à créer par société. Pour l'instant, Air Guadeloupe, société commerciale, n'a rien à y gagner.

Q: Et sur le plan des liaisons maritimes ?

R: C'est beaucoup plus grave sur ce plan. Le gros problème c'est celui du frêt venant de France. La compagnie générale maritime a un monopole et fait n'importe quoi. Elle est souvent l'importateur d'un produit qui est déjà fabriqué sur place. C'est à ce moment-là que les bouches se sont déliées et que nous avons eu la démonstration que le frêt était gratuit, alors que des Martiniquais investissent ici et veulent créer sur place pour qu'il ait une plus-value et de l'emploi local. On nous répond à Paris : « La C.G.M. n'est pas l'Etat ! » alors que l'Etat en est le principal actionnaire.

Q: Quand on voit qu'on vous vend maintenant le sucre de betterave...

R: C'est évident, depuis 1960, nous perdons notre richesse. En 1960, il y avait encore 10 usines et Césaire a posé le problème du sucre de canne parce que les superficies diminuaient déjà. Il nous est arrivé d'exporter 90.000 tonnes de sucre et de satisfaire la consommation locale de 12.000 tonnes. On en est arrivé à une production locale de 1.100 tonnes, à faire venir le sucre de Guadeloupe et même de France. Le P.P.M. a lancé le slogan : « Martiniquais, sauvons notre sucre » et nous sommes arrivés en 1973 à faire créer une commission spéciale au conseil général pour étudier le problème du sucre et la possibilité de créer une société d'économie mixte, créée après 1981. Nous produisons maintenant 9.000 tonnes. Nous approchons l'auto-consommation mais le but n'est pas de recommencer la même chose. Notre but est de satisfaire nos besoins en sucre et d'essayer de tirer de la canne à sucre un autre produit. Nous sommes en passe d'y parvenir. Des chercheurs de la région de Toulouse ont trouvé un produit qui s'apparente au polyester et que l'on réalise à partir de la canne. Nous parlerons maintenant des produits dérivés de la canne.

Notre secteur bananier est en grosse difficulté. Il y a eu deux cyclones consécutifs qui ont dévasté les bananeraies. L'endettement des planteurs atteint 60 milliards de centimes.



Pêcheurs martiniquais : technique de la senne.

La Martinique est en Europe !

Q: Comment vous situez-vous par rapport à l'Europe ?

R: C'est une hérésie politique, géographique et économique que nous appartenions à la CEE. L'Europe, voulant placer ses pions dans les pays sous-développés, a passé avec eux la convention de Lomé. Etant « européens », nous devons recevoir des produits de la Caraïbe anglophone sans droit de douane. Mais si nous avons une production et que nous voulions exporter vers la Caraïbe anglophone, nous devons passer par les douanes de ces différents pays. Le plus grave, c'est la pratique de la « négative list », qui permet d'empêcher d'entrer les produits que l'on ne veut pas. Etant de l'Europe, nous passons pour un pays industrialisé, alors que nous ne le sommes pas. Ceux qui sont à côté de nous ont des moyens de se protéger et de se battre, des moyens que nous n'avons pas.



Pêcheurs martiniquais (commune du François).

Nous recevons des fonds européens (feder, feoga, fonds sociaux), mais ce sont des aides dérisoires.

Q: Et ces aides transitent par Paris. Comme pour la Bretagne, vous n'êtes pas représentés à Bruxelles.

R: Absolument, c'est le même problème. Il y a le circuit, le passage obligé à Paris à l'aller et au retour. Nous avons demandé, nous les DOM-TOM, une aide hors quota de 2 %. Mais ces 2 %, ils vont dans les caisses de la France qui ne les ressert allègrement et très généreusement sans que nous connaissions l'aide reçue.

Ce que nous demandons, c'est que ces 2 % soit connus et qu'il y ait une conférence chaque année des quatre régions pour que nous nous répartissions entre nous ce quota de 2 %. Nous souhaitons faire partie de l'association des régions périphériques de l'Europe.

Nous, région Martinique, nous avons installé un correspondant à Bruxelles, un ancien fonctionnaire du Feder à la retraite, qui est venu à la Martinique et qui est notre correspondant bruxellois. Depuis, nous avons essayé de mieux tirer parti de l'Europe.

Lorsque nos producteurs de bétail ont besoin de maïs, on ne peut l'acheter aux Etats-Unis voisin, sans payer une taxe compensatoire qui le met hors de prix. Ce que nous voulons, c'est que les clauses de sauvegarde, les exceptions qui existent nous soient appliquées, du moins pendant un certain temps. Pendant 5 ou 10 ans, que l'on nous dispense de ces pénalités, tant que nous sommes en situation difficile. Que l'on tienne compte que nous sommes des Européens dans la Caraïbe — excusez-moi de l'énormité ! — on pourrait nous dispenser des pénalités parce que ce n'est pas notre faute.

(Condensé par la rédaction)

LE NUAGE DE NANTES OU LA REPETITION GENERALE ?

Pour une fois, Barbara a eu tort : il ne pleuvait pas sur Nantes ce jour-là. Première chance. Et le vent soufflait dans le bon sens, évacuant les fumées dangereuses vers l'ouest car personne n'imagine sérieusement qu'il aurait été possible d'évacuer les 250.000 habitants de Nantes. Seconde chance. D'autant plus notable que la direction dominante des vents sur l'agglomération est inverse.



D'après « La Tribune » (44)

En somme Nantes a tiré le bon numéro à la loterie des pollutions atmosphériques : le vent d'est a reporté la menace sur l'estuaire et Saint-Nazaire a plus mal vécu la menace que sa voisine, d'autant qu'on y a mieux l'habitude des risques industriels (un pétrolier a explosé il y a quelques années à Donges, touché par la foudre en plein été). Si l'on peut se féliciter que les vents aient été favorables, il faut garder à l'esprit que toute médaille a son revers : en cas d'accident dans une centrale nucléaire installée sur la Loire, en amont de Nantes, ces mêmes vents auraient rabattu sur la ville le nuage radioactif...

Les autorités ont été discrètes sur la nature exacte des risques encourus par la population. L'inhalation de ces gaz toxiques ne présentait aucun degré de gravité : les premiers pompiers à avoir atteint le hangar en feu n'ont fait l'objet que d'un examen de routine qui n'a révélé aucune lésion. Seules les personnes présentant des troubles respiratoires auraient pu être durablement incommodées, d'où l'évacuation prioritaire des hospices de vieillards et, par mesure de précaution, des écoles. Les adultes ne sont normalement affectés qu'après une longue exposition directe. En somme, le

nuage n'est pas tout : sans vouloir minimiser les risques, on peut qualifier cette pollution de bénigne.

Alors, pourquoi la décision d'évacuer les habitants de sept communes ? Les responsables avaient sans doute ainsi l'occasion de tester en conditions réelles les procédures du plan ORSEC : le préfet a d'ailleurs annoncé que l'ensemble des opérations ferait l'objet d'un examen critique. D'utiles enseignements pourront sans doute être tirés de cet exercice d'alerte en vraie grandeur et s'appliqueraient au cas où une véritable pollution atmosphérique (d'origine nucléaire, par exemple), frapperait la France. Surtout, on est passé très près d'une véritable catastrophe. La nature des produits enflammés pouvait faire craindre qu'ils n'explosent. Les vieux Brestois se souviennent encore du cataclysme provoqué en 1947 par l'explosion d'un cargo chargé d'ammonitrate, le même produit qu'à Nantes. Avec le hangar, c'est tout un quartier qui aurait été rasé : on imagine les conséquences et on comprend mieux la décision d'évacuation prise. Cependant, en cas de malheur, elle n'aurait pas été suffisante puisqu'on voit mal comment l'explosion n'aurait touché que les seuls secteurs

situés à l'est. Les quartiers ouest de Nantes, limitrophes du hangar en feu, auraient dû aussi être évacués. En ne le décidant pas, les responsables de la sécurité civile ont fait prendre des risques inutiles à la population nantaise, ce qui revient à poser la question de fond : l'évacuation d'une agglomération demi-millénaire est-elle réalisable en quelques heures ? Il est évident que non.

Grâce au calme des personnes concernées et à l'existence d'un matériel suffisant (autobus urbains), les opérations ont pu être menées de façon globalement satisfaisantes. Les difficultés sont venues essentiellement des problèmes de circulation (embouteillages causés par le recours aux véhicules individuels pour les catégories non prioritaires) et d'information (certaines radios locales diffusant des nouvelles fantaisistes ou contradictoires). Mais dans l'ensemble, le préfet pouvait se montrer assez satisfait de ses services... et de lui-même.

Naturellement, le déplacement de 35.000 personnes environ ne va pas de soi. Mais ce qui est plus inquiétant, ce sont les failles du plan ORSEC. Simple oubli : les habitants d'un secteur de Nantes, directement menacés par le nuage, car leur commune n'était pas sur la liste des communes à évacuer... donc on ne les a pas évacués, en dépit d'un risque évident. Les pompiers ignoraient la nature des produits entreposés à Chantenay : ils sont partis sur un simple appel téléphonique pour un « feu dans un hangar » et ce n'est que sur place qu'ils purent mesurer l'ampleur et la complexité du problème. D'ailleurs, il n'existe pas de répertoire à jour des établissements dangereux et la législation est très coulante (l'ammonitrate n'a pas à être déclaré quand il est stocké, alors que sa fabrication est très surveillée). Incohérences administratives.

Légèretés libérales et goût du gain pour terminer : des entreprises installées sur la zone industrielle de Saint-Herblain n'ont pas fermé leurs portes malgré la présence de la pollution. Leurs ouvriers ont ensuite souffert de maux de tête et de brûlures à la gorge, mais qu'importe puisque le profit était sauf.

Jean-Christophe CASSARD

Ne pas jeter le bébé...

J'espère que l'étude de René Martin sur l'identité bretonne (P.B. novembre) suscitera quelque réponse clarificatrice car j'avoue ne pas comprendre où il veut en venir.

Colony or not colony

Quant au matraquage des anti-coloniaux « bretons », j'avoue être toujours aussi perplexe. Et sans doute serait-il intéressant de poursuivre la réflexion sur la définition d'une colonie. Je reste à ce sujet très « rétrograde » (sic), mais un peuple dont la culture est proscrite, dont l'économie est régie par une tierce puissance et qui ne dispose pas — ce peuple — des droits élémentaires en tant que peuple me semble résumer assez bien la définition. Qu'il y ait ainsi plus de colonies que celles officiellement comptabilisées, sans doute. Et cela tendrait-il à démontrer qu'elles n'en sont pas ?

Bref. Malgré l'importance « théorique » de ce point de vue, l'important réside dans le fait des implications politiques. S'il n'existe pas de contentieux colonial, comment peut s'élaborer une politique bretonne ?

S'il est possible et nécessaire de passer à une société postcapitaliste à économie planifiée, comment pourrait-on étudier les aspects spécifiques à la Bretagne, s'il n'existait pas le problème de la Bretagne ?

S'il n'est pas pris en compte la réalité nationale bretonne ou si celle-ci est une vue de l'esprit de ces « ruralistes et rêveurs panceltiques », il n'y a pas place pour une UDB. Et les Bretons seraient bien égoïstes à prétendre être mieux logés que les Aveyronnais !

C'est clair, je trouve que ce qui caractérise la situation du peuple breton, même si chaque Breton n'a pas cette lucidité, c'est l'existence des contraintes exercées de l'extérieur par le pouvoir français.

Si parallèlement à la définition d'une politique favorable au développement de la Bretagne n'est pas affirmée la spécificité bretonne et revendiqué le droit des Bretons à décider en Bretagne, c'est inutile qu'il y ait une UDB (ou un machin B). Dans ce cas-là, à chacun de rejoindre « son » parti le plus voisin ou à en créer un autre qui ne s'arrête pas aux frontières du pays.

Mais puisque même les « Nantais » se sentent Bretons et souhaiteraient être en Bretagne « officielle », ainsi que le signale R. Martin, le point à éclairer me semble être les possibilités de développement de la Bretagne et ici nous retrouvons la nécessité d'étudier à nouveau les conditions de ce développement : énergie, transports, chômage, etc... ce que l'UDB s'efforce de faire.

Explications trop courtes

Car affirmer que les « héros sont fatigués » par rapport aux années 1970, depuis les musiciens jusqu'aux chômeurs en passant par les militants politiques, est

que cette fatigue est la preuve que la Bretagne n'est pas une colonie, par exemple, me semble aussi sérieux que de dire que puisque le capitalisme existe toujours, c'est qu'il existera toujours. La lassitude devant la relation efforts/résultats peut trouver sa « raison » ailleurs que dans l'analyse d'une situation. Il me semble probable, au contraire, que cette lassitude trouve sa source dans quelques analyses à rebours. Se lamenter que le mot d'ordre « décider au pays » n'ait pas triomphé, après quelques mois, serait une analyse sérieuse et deviendrait un argument pour expliquer que les Bretons seraient en désaccord avec ce mot d'ordre et que les Bretons ne veulent pas être libres chez eux.

Que nous n'ayons pas su communiquer notre conviction à notre compatriote à ce sujet devrait-il mettre en cause la conviction ?

Qu'il ne soit pas simple de faire pénétrer des idées, c'est connu, et plus elles sont abstraites, plus c'est difficile. Mais peut-on aussi vite accuser ces idées de leur non-pénétration. Alors que les idées de Le Pen sont néfastes elles attirent plus de suffrages que les nôtres, qui permettraient pourtant de régler les problèmes. Ceci ne veut pas dire, non plus, que nos idées sont toutes bonnes et qu'il ne soit pas nécessaire, en permanence, de les repenser pour les ajuster à la situation et à la réceptivité de ceux auxquels elles s'adressent. Mais, comme on dit, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est comme si l'on rejetait à présent l'idée « d'Europe des peuples » car elle n'a pas encore obtenu un soutien notable des Européens !

Quelle pédagogie ?

Lisant l'étude de Fievet sur l'Aménagement du territoire, il me semble évident aussi que l'analyse des évidences, pour chaque commune, permettrait de cerner les besoins, pour commencer à aménager. Cela aurait le mérite de concrétiser cette idée pour chaque citoyen.

Je repense à ces études très intéressantes parues dans le PB/PV sur les transports, l'énergie, etc... Ce sont les explications concrètes sur des sujets concrets, ainsi analysés en intérêts concrets pour les Bretons qui peuvent les convaincre de la possibilité et de la nécessité de solutions bretonnes. Je continue de croire que l'identité bretonne est nettement ressentie par les Bretons. Ce qui leur est moins évident (ou pas évident du tout), c'est la possibilité, et souvent même l'existence d'une solution spécifique. Et c'est notre raison d'être et celle des autres de « la même famille nationaliste ».

Le second volet

A cela vient s'ajouter l'analyse de la situation du système dans lequel nous vivons et duquel nous devons trouver la sortie. Il me semble que ce système est arrivé au bout de son rouleau. Je veux dire qu'aujourd'hui, le capitaliste ne sert plus à rien, si ce n'est à freiner le développement de la société. Tout comme ne servait plus à rien le féodal, si ce n'était à freiner le développement de la société, il y a 2 siècles. Cette démonstration est à faire sérieusement... Ce qui ne veut pas dire

que si dans deux ans, on n'a pas convaincu tout le monde, cela signifierait qu'on s'est trompé !

Dans cet ordre d'idée, il devient utile d'expliquer aussi pourquoi les pays « socialistes » sont à la traîne, même si c'est vrai aussi qu'ils sont partis de plus loin. Et il conviendrait aussi d'expliquer pourquoi ils n'ont pas su développer la « démocratie du prolétariat ».

Je donne peut-être l'impression de ne pas être plus concret que ceux que je critique. Mais outre qu'on ne peut parvenir au concret qu'en passant par l'abstrait, il est évident que ma démonstration doit aller jusqu'au concret. Je m'y emploie depuis plusieurs mois.

P.F.

IDENTITÉ :

Yves Plasseraud répond

La correspondance de R. Martin (PB octobre 87) suite à mon article du numéro de juillet-août 1987 appelle à mon sens une réponse de ma part.

R. Martin articule deux critiques principales :

1) J'aurais abusivement « globalisé » des phénomènes identitaires ou nationalistes essentiellement différents les uns des autres.

2) Une « ontologisation » du phénomène nationalitaire fondée sur une « cosmologie fumeuse », m'aurait fait généraliser le concept d'entropie de façon abusive et illégitime.

Je voudrais d'abord remercier mon interlocuteur de m'avoir lu avec soin et d'avoir pris la plume pour faire part de son sentiment. Maintenant, voici mes réponses :

1) Il me semble que, contrairement à ce que pense M. Martin, il existe en matière d'expression identitaire des constantes par-delà les différences de circonstances.

Ce sont précisément ces constantes que j'ai voulu évoquer dans l'article concerné. Tous les peuples en situation d'« oppression nationale » ressentent et expriment des sentiments du même ordre, à des degrés divers naturellement. Par ailleurs, l'arsenal intellectuel et les dispositifs idéologiques mis en œuvre pour se désaliéner sont, pour des raisons tant historiques que sociologiques, sinon communs, du moins analogues. Les Bretons ne font à mon avis pas exception à cet égard.

Ceci naturellement ne contredit pas le fait que les situations économiques des peuples concernés peuvent être très diverses et engendrer en conséquence des processus de prise de conscience ou de lutte différents.

2) En ce qui concerne un recours abusif au concept d'entropie que me reproche R. Martin, peut-être a-t-il raison et mon raisonnement revêtait d'ailleurs prudemment ici un caractère hypothétique si ce n'est métaphorique. Malheureusement, mon interlocuteur n'indique pas — ce qui aurait fait avancer le débat ! — pourquoi il s'agit selon lui d'une « extrapolation scientifique illégitime ». En effet, nombreux sont, semble-t-il, les biologistes qui ne partagent pas ces réserves et continuent à opérer (sans y mettre eux autant de conditionnels que je l'ai fait !) l'extrapolation incriminée.



« CHAMP D'HONNEUR »

de Jean-Pierre Denis

Il arrive enfin ce film, tant attendu par certains, présenté en 1987 dans la compétition officielle à Cannes, où il a été remarqué, même s'il n'a pas été récompensé, après « Histoire d'Adrien », dont vous vous souvenez peut-être, ayant obtenu à Cannes, en 1980, la Caméra d'Or de la Semaine de la Critique et après « La Palombière » (1982), présenté à Cannes en 1983 dans la section « Perspectives du Cinéma Français ». Surtout, ne le manquez pas et emmenez-y votre famille, vos amis !

Le film trace une histoire simple, une histoire de gens simples. Un jeune paysan pauvre, vivant dans une métairie du Périgord, et qui a tiré un bon numéro, va, pour quinze cents francs, prendre pour cinq ans la place d'un fils de riche ayant tiré un mauvais numéro. Cela se passe en 1869, alors que le Second Empire commence à vaciller. Voilà donc Pierre Naboulet (personnage interprété par Cris Campion) parti à pied vers Limoges où il doit prendre le train pour Reims afin d'y faire ses classes. C'est alors qu'éclate la guerre de 1870. Le régiment de Pierre est envoyé en Alsace, où il va bientôt être décimé par les Prussiens. Pierre se retrouve seul dans la forêt où menace l'ennemi. Il y recueille un jeune enfant alsacien (interprété avec beaucoup de fraîcheur et de naturel par le jeune Frédéric Mayer). Mais Pierre, blessé dans la nuit, est abandonné au fil de l'eau sur une barque, tandis que l'enfant part en compagnie d'un colporteur. Ils vont un beau jour se retrouver à Sauvagnac, village de Pierre Naboulet, où l'enfant alsacien est adopté, après la mort du colporteur, par la mère et l'amie (interprétée par Pascale Rocard) de Pierre.

Sobre et humain

Ici, rien n'est asséné, tout est suggéré ou montré par quelques symboles. Pas de sexe, pas de sang, pas de violence, ingrédients obligés de tant de films, de bon comme de mauvais aloi ! Ainsi en va-t-il de la mort du bœuf, indispensable au travail, montrée au début du film, avant que l'on ne retrouve Pierre quelque temps plus tard signant un contrat et se voyant remettre les pièces d'or. Quelques jours après, la dernière nuit passée par Pierre avec son amie est traitée avec beaucoup de pudeur

et de retenue, sans ébats longuement montrés. Plus tard, pas de grandes scènes de bataille, mais la cime des arbres étêtée par les canons prussiens et tombant sur des soldats apeurés aux aguets et bientôt balayés par la machine de guerre prussienne. C'est une Vierge sculptée par Pierre, et donnée à l'enfant, qui permet à l'amie de Pierre, sans nouvelles de son fiancé, de savoir que l'enfant, incapable de s'expliquer, a rencontré Pierre.

La tension, l'émotion, rebondissent à de multiples occasions, par un passage, plusieurs fois répété, de la fuite devant les soldats prussiens à l'attente des paysans à Sauvagnac, décrite brièvement par le passage de deux gendarmes à cheval, ou du facteur, ou par la lecture publique, sur la place du village, des listes de soldats tués.

Un film profondément humain, où nous sont sobrement montrées les émotions des humbles, avec beaucoup de respect. Nous est montrée aussi la bêtise humaine avec les rodomontades patriotiques en 1870, auxquelles s'oppose la longue perspective silencieuse d'une immense prairie jonchée des cadavres des soldats français, avec les solutions grotesques imaginées pour arrêter une éventuelle arrivée des Prussiens en Dordogne, avec la macabre mise en scène qui mène à la mort le colporteur pris pour un espion allemand et pour un sorcier, avec enfin les exactions en Alsace des soldats prussiens (ce qui n'est pas sans faire penser à la dernière guerre au cours de laquelle d'ailleurs les habitants du Bas-Rhin se sont réfugiés en Dordogne).

Les rapports de classe y sont suggérés, sans aucun matraquage. Ainsi, de ces notables au début confiants en Napoléon III, dont l'un d'eux peut payer un remplaçant pour éviter le départ de son fils (lequel, mal à l'aise devant une telle situation, finira par s'engager pour combattre les Prussiens) et s'inquiète plus de la destruction de ses arbres par l'incendie que de la mort du colporteur qui y meurt par le feu.

Sans aucun discours, le mythe de la France unie et indivisible en prend un coup, avec Pierre Naboulet qui parle occitan avec sa famille et ses compagnons (mais français avec son amie, et avec un villageois alsacien et le colporteur) et qui ne peut évidemment comprendre l'enfant qui ne parle qu'alsacien ; au passage, la

présence de soldats bretons est rapidement évoquée ; au moment où la guerre éclate, des turcos et des zouaves arrivent à Reims, car les quelques colonies de l'époque fournissent comme les campagnes françaises leur contingent de chair à canon.

Et aussi, quelles images ! Un simple plan de moissonneurs, de la mère de Pierre cousant près d'une fenêtre, n'est pas sans évoquer certains tableaux des peintres du 17^e siècle. Et quelle description des eaux, des forêts, des arbres déjà très présents dans « Histoire d'Adrien » ! La nature, à elle seule, est ici un personnage, un monde dans lequel l'homme est peu de chose, dans lequel se perd la barque au fond de laquelle Pierre blessé est allongé.

Avec une maîtrise peu à peu acquise par quelqu'un qui n'est pas un professionnel (Jean-Pierre Denis devait être il y a encore peu de temps douanier), nous avons ici affaire à un film dépourvu de tout bricolage ou artisanat. C'est aussi un film ancré dans une réalité « régionale » très présente (et aidé à la production par le Conseil régional d'Aquitaine), mais qui n'est pas un film régionaliste, ni un film sur la vie paysanne, mais un film, qui, par de nombreux côtés, atteint l'universel et qui pourrait se situer en bien d'autres pays ou à bien d'autres époques.

A quand un Jean-Pierre Denis breton ?

Y. JARDIN

Vidéo à Saint-Cadou (29)

Stage vidéo studio : 14 au 18 décembre.

Initiation sur les différents appareils d'un plateau et d'une régie, câblage. Réalisation simulée d'un direct (mise en place, décors, éclairage, conducteur). Tournage avec deux caméras.

Stage vidéo initiation : 11 au 15 janvier.

Initiation à la prise de vue et au montage vidéo.

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques avec réalisation de plusieurs petits sujets.

Ce stage s'adresse à tout public.

La vidéo-communication : Mieux connaître pour mieux l'utiliser, 28 et 29 janvier.

Découvrir toutes les utilisations possibles de la vidéo dans une stratégie de communication (reportage, clip, documentaire...) ainsi que tous les moyens de diffusion (par magnétoscope, réseau câblé, télévision locale, achat d'antenne...) afin d'être en capacité de choisir le moyen le plus approprié et de négocier son exécution avec un professionnel.

Ce stage s'adresse à des élus, responsables de communication ou toute autre personne désirant mieux connaître les possibilités et les enjeux de la vidéo-communication.

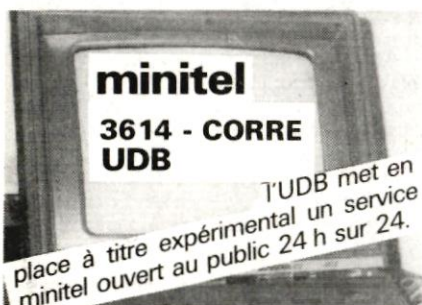
Bourg de Saint-Cadou
29237 Sizun
Tél. 98.68.82.39

Lettre du « GDM » n° 15

Le numéro d'octobre consacre son dossier aux droits de l'homme et minoritaires chrétiens en Turquie.

Des exemples précis en disent long sur un étouffement en voie de réussir, par un Etat membre du Conseil de l'Europe. Des nouvelles brèves nombreuses (colloques, librairie corse, hispaniques aux Etats-Unis, Pakistan et droits de l'Homme, Diwan) précèdent une liste de revues sur les minorités et une bibliographie.

(GDM, 68 rue de Babylone ; abonnement aux quatre numéros annuels, 70 F).



Les « Cahiers de l'imaginaire »

Les « Cahiers de l'Imaginaire » se consacrent à la « paralittérature », terme un peu ésotérique sous lequel on englobe des genres aussi divers que la science-fiction, le fantastique, le « polard », le roman populiste. Cette revue, publiée avec le concours du Centre national des lettres, a déjà un beau passé derrière elle, et compte des numéros qui ont « disséqué » entre autres Marcel Brion, Jean Ray, Paul Féval, Emile Gaboriau, André Hardellet, tandis qu'elle avoue un goût prononcé pour la littérature anglo-saxonne à travers ses dossiers sur Tolkien, Peake, Conan Doyle ou, comme c'est le cas dans le dernier numéro, Rider Haggard.

Les « Cahiers de l'Imaginaire » ont la particularité de s'adresser aussi bien au grand public qu'à des interlocuteurs plus choisis : s'y côtoient en effet des signatures d'universitaires, aussi bien que celles d'amateurs qui n'ont que leur enthousiasme comme qualification. Ces derniers paraissent d'ailleurs parfois plus convainquants que certains spécialistes au langage desséchant comme dans le numéro sur Haggard, le professeur Bessière dont l'article paraîtra au profane complètement incompréhensible, voire d'un pédantisme achevé, alors que les textes de Higgins, Morton ou Lacassin, ainsi que les chaleureuses présentations de R. Pourvoyeur, sont plus abordables et tout aussi pénétrants.

Les dossiers futurs concerneront Villiers de l'Isle-Adam, l'Ouest romanesque, le roman gothique... Les amateurs du genre ne peuvent rester indifférents à cette revue solide. Contact : D. Couégnas, l'Ardrais, 35580 Laillé. Abonnement : 4 numéros 100 F.

Un livre sur les technologies de communication en Bretagne

88 pages, de nombreux schémas et tableaux, un vocabulaire accessible, voilà comment se présente une brochure, vendue 40 F et destinée à vulgariser les nouvelles technologies de communication. Il s'agit en effet de les rendre compréhensibles aux non-spécialistes pour ne pas laisser « aux seuls ingénieurs le soin de tout décider ». A partir de là, les auteurs présentent les enjeux culturels et économiques et font des suggestions, pour alimenter le débat d'idées.

Cela ne veut pas dire que tout devient simple, mais aux travers d'une quinzaine d'articles de quelques pages, des scientifiques, des économistes et un journaliste essaient d'expliquer les fonctionnements, les choix, les enjeux. Attention toutefois, Yves Morvan, à éviter l'optimisme du progrès, qui sous-estime les difficultés et idéalise les améliorations ! Alors que l'industrie des télécommunications est menacée, dans son existence même, dans le Trégor et à un degré à peine moindre à Brest et à Rennes (SGS), il ne faut pas oublier que de nombreux choix échappent aux Bretons, question de pouvoir et non de savoir.



A l'actif du livre, l'étude du pôle nantais également. Un livre qui ne peut être résumé. Signalons seulement son utilité (ABRET, CRITT, éditeurs).

Sources. Gilles Fournel

co-édité par l'Institut Culturel de Bretagne et le Festival des Tombées de la Nuit

Né à Redon, le 3 novembre 1931, Gilles Fournel est mort à Rennes le 1^{er} juillet 1981. Son nom reste indissolublement lié à celui de la revue « Sources » qu'il créa et anima de 1955 à 1962 et qui exerça une influence capitale sur la vie poétique et littéraire de la Bretagne, influence qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui, bien au-delà de la disparition de la revue et de la mort de Gilles Fournel.

Ce sont quelques-uns de ces amis, Nicole Drano-Stamberg, Georges Drano et Jean-Claude Bourles notamment, qui

ont entrepris de réunir des textes édités ou inédits de Gilles Fournel, des témoignages, des souvenirs, des photos et des dessins sous la forme d'un livre. Ce bel ouvrage de 320 pages sur papier vergé vient de sortir des presses de « Folle Avoine » (Yves Prie) à Romillé et il est en vente dans quelques librairies (au prix de 120 F jusqu'au 12 juillet, 150 F après cette date). On peut aussi le commander (en ajoutant 20 F pour le port) en envoyant un chèque à l'Institut culturel de Bretagne (BP 66 A, 35031 Rennes Cedex).

Editions « Hor Yezh » : « Les fiancés » de Manzoni

Alessandro Manzoni : « Danvez-Priedou » (Les fiancés), roman traduit de l'italien par Per Bourdellez, avec une introduction de Per Denez. Couverture de R. Micheau-Vernez. Editions Mouladuriou Hor Yezh.

Il faut croire, avec Roparz Hemon, que les traductions, dans la mesure où elles sont œuvre de beauté comme de fidélité, peuvent devenir une part authentique de la littérature d'une langue.

L'abbé Per Bourdellez, actuellement très malade, est un excellent historien, un de nos meilleurs écrivains à la langue rigoureuse et pure, il a été depuis un

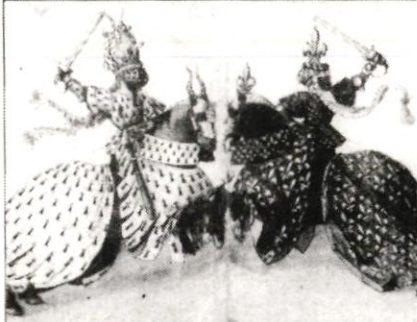
demi-siècle un traducteur inspiré de l'anglais et surtout de l'italien dont il possède une connaissance approfondie. Sa traduction de la « Divine Comédie » de Dante lui avait valu en 1978 l'obtention du Prix Xavier de Langlais. Avec celle des « Promessi Sposi » (Les Fiancés), de Manzoni, il introduit dans notre littérature un autre chef-d'œuvre. Grand roman historique, mais aussi roman d'amour poignant et tragique au milieu des convulsions de l'Italie du XVII^e siècle en proie à la famine, à la peste, aux soulèvements populaires et à l'invasion étrangère, mais où l'on trouve aussi quelques âmes étincelantes.

« HISTOIRE DE LA BRETAGNE ET DES PAYS CELTIQUES »

Tome 2 :
« L'Etat Breton »
(1341-1532)

L'Etat Breton

(1341-1532)



Histoire de la Bretagne et des pays celtiques (tome 2)
SKOL VREIZH

Editions Skol Vreizh

Ce deuxième tome de l'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques n'est pas une simple réédition augmentée de l'ouvrage publié en 1973.

Les apports récents et considérables d'une recherche qui est en train de reformer notre vision du passé nécessitent une refonte complète.

Beaucoup plus important — 239 pages au lieu de 133 — il est très différent quant à son iconographie entièrement renouvelée, et quant à sa rédaction. Ses auteurs, à l'exception d'un seul, ne sont pas les mêmes et le livre s'adresse cette fois à un public beaucoup plus large.

Il nous présente essentiellement la reconquête patiente par une dynastie, celle des Montforts, largement soutenue par les forces vives de la nation et une administration de plus en plus élaborée et de plus en plus efficace, d'une indépendance et d'une souveraineté jadis sans partage, et un moment ébranlé à la suite de terribles épreuves et de la forfaiture du roi de France Philippe Auguste.

L'existence même de cet Etat breton, commerçant pacifique, neutre, déjà très moderne dans ses structures, où une certaine prospérité contribue à l'épanouissement d'une civilisation originale et brillante, était tributaire d'un équilibre européen dont la rupture va le laisser dans une situation d'infériorité militaire et financière devant les ambitions d'un Royaume de France de plus en plus puissant et agressif.

L'alliance tardive de la Bretagne avec l'Empire ne pourra lui éviter l'invasion et la conquête militaire. Elle restera cependant assez forte pour pouvoir négocier avec son vainqueur les conditions de son annexion, plus heureuse en ce point que d'autres nations celtiques.

Yann BOUËSSEL du BOURG

Sophrologie et enchantement

La sophrologie est une discipline nouvelle créée en 1960 et qui s'applique à mieux connaître la conscience humaine. C'est une sorte de compilation des différentes méthodes de relaxation, d'harmonisation et de maîtrise de soi.

La démarche semble pragmatique, exempte d'a priori. Le discours pédagogique semble emprunter à la « parole douce » de Platon. L'aspect relaxation emprunte à la méthode de Schultz et Jacobson. La relaxation dynamique emprunte au yoga, voire au zen.

La thérapie emprunte à l'auto-hypnose, à la technique de la visualisation. On trouvera dans le livre de M.S. Robert Dantec, une méthode de relaxation dynamique pour les 3-5 ans et un compte rendu d'expérience en maternelle. La lecture en est simple, agréable, sans prétention excessive. (175 pages, Editions de Beltan, 115 F). Tableaux, dessins, graphiques facilitent le suivi de l'expérience.

Aspects culturels de la Haute Bretagne

L'Institut culturel de Bretagne vient d'éditer un recueil d'articles sur l'identité galloise, bretonne mais pas bretonnante.

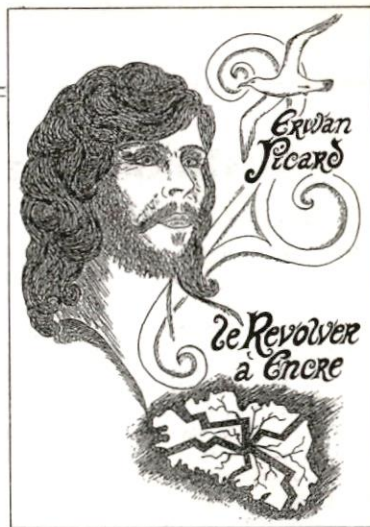
Gilles Morin étudie les difficultés scolaires des enfants dont les racines linguistiques galloises ne sont pas prises en compte par l'école. Une géographie de l'échec scolaire fort intéressante aurait été utilement cartographiée. Le sentiment d'inutilité et de gêne chez les anciens, la police de la langue faite par de jeunes adultes, tout cela ouvre en fait la voie à l'américanisation plus qu'à la francisation.

Musicien jeune, on était souvent guérisseur ensuite (Y. Defrance). Les pratiques de guérisseurs de la région de Redon précèdent une étude sur le matriarcat dans la région de la Basse-Loire. Une bonne approche de la complexité galloise (52 F).

Préface de Philippe Carrer, qui pose bien la problématique.

« Forges et hauts fourneaux en Bretagne »

L'étude de J.Y. Andrieux — voir notre entretien avec l'auteur dans le PB-PV de juillet-août — est enfin sorti (Editions CID, 170 F, 324 pages et photos). Aux éléments sur la vie quotidienne des ouvriers s'ajoutent ceux sur l'évolution du capitalisme industriel breton, notamment au XVIII^e siècle et au suivant. Nouveau et plein de pistes à poursuivre.



Le révolver à encre

Après plusieurs recueils, Erwan Picard vient de publier et d'éditer (Aber-Diffusion) un élégant volume de 166 pages souvent illustrées. On retrouve le poète, le militant, parfois le poète militant. 3 chapitres (Eclats de Lyre, La Voix d'Eros, Chemins d'Absolu) offrent trois registres et plusieurs époques, à coup sûr. Tel le « spleen » de l'exil.

« Sous tel pont Mirabeau/Pas beau/ Glisse une Seine/Malsaine/en des Paris/Pourris/La pauvreté, tout d'un coup très prosaïque ».

Se fiche bel/Et bien du Nobel/Le seul prix duquel ne se rit le mec/C'est le cours auquel s'obtient le bifteck.

Et laconique (Ecran total) :

A peine terminée/De chacun la journée, les familles se postent/, muettes, bouches bées/D'un seul bloc face au poste/et de télégober/On retrouve ce qui fut l'actualité, la charte culturelle, la partition de la Bretagne, la marée noire, le FLB, le nucléaire, Pierre Overney.

La 2^e partie — La Voix d'Eros — étonnera plus. La verdure y voisine avec la douceur, mais n'échappe pas à une certaine répétition.

La 3^e partie affronte à nouveau l'écrivain à la Bretagne en déclin, au chômage. Même un peu lourde, la « ballade du jeune chômeur » ne manque pas de sincérité. Le décalage entre la Bretagne rêvée et la réalité, bref l'écartèlement du poète, lui soutirent des vers plus vrais : « Un menhir planté dans le cœur/Je me blesse au gris de la ville/O mon pays, ô ma douleur, de quel droit nous font-ils serviles ? ».

C'est dans un certain pessimisme qu'il atteint la plus grande simplicité. C'est sans doute le 2^e âge d'Erwan Picard (88 F. En librairie ou chez l'auteur, la Ville Fief, Augan, 56800 Ploermel).



Ombres et lumière sur l'œuvre de Xavier Grall

Une exposition réalisée par La Nef (Centre de culture celtique), Saint-Nazaire. Maison du peuple, 16-28 décembre 87.

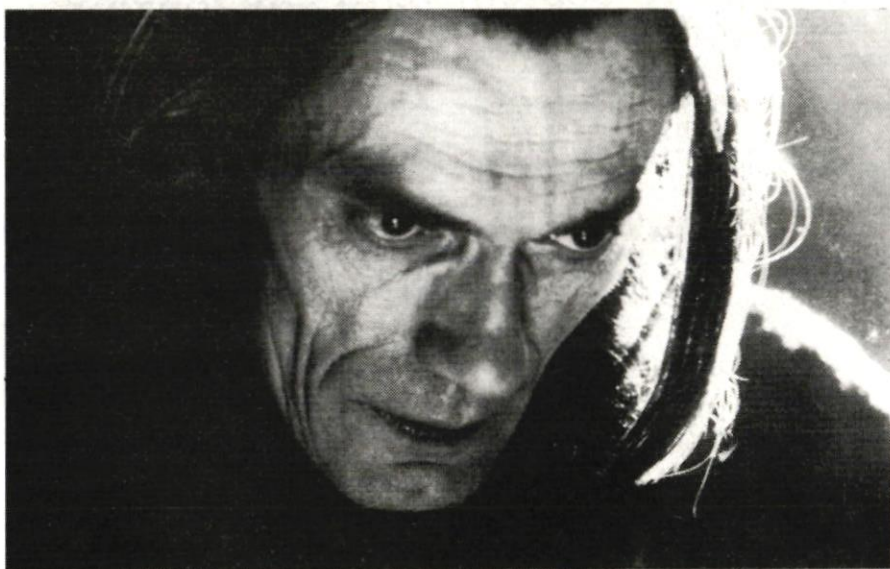
Pour démontrer, de diverses façons (photos, commentaires, témoignages...) l'attachement du poète-journaliste romancier Xavier Grall à la vie, malgré la mort précoce de celui-ci.

« Xavier Grall, c'est une rupture avec l'image du poète esseulé et le barde celtique qu'était Grall, dans sa relation sociale au Chant du Peuple.

Cette insatisfaction permanente avec le monde occidental lui fait réinventer la Celtie.

Une démarche essentiellement poétique et spirituelle dans sa tentative désespérée de concilier ce monde celte avec la Bretagne d'aujourd'hui.

Quelques années après son retour en Bretagne, il écrit le fameux « Cheval Couché », réponse poétique à l'ouvrage de P.J. Hélias, pavé breton d'une querelle entre deux visions de la Bretagne et qui va connaître son paroxysme le soir du vendredi 8 juillet 1977 sur le plateau d'Antenne 2 à l'émission « Apostrophes ».



Dans son livre, son cheval ne va-t-il pas à la mer? Renaissance dans l'océan. Convergence de la mer, la terre, le rêve, le réel, les vagues et les vents ».

Xavier Grall est né le 22 juin 1930, à Landivisiau.

LIVRE :

« Geriadur

Iwerzhoneg-Brezhoneg »

(Dictionnaire irlandais-breton)
de Loeiz Andouard
et Eamon O Ciosain
(Editions Mouladuriou Hor Yezh)

Peu de temps avant sa mort, Loeiz Andouard confiait à un jeune professeur irlandais, Eamon O Ciosain, le manuscrit d'une de ses œuvres les plus chères, un dictionnaire irlandais-breton qu'il avait composé au fil des ans avec l'espoir qu'il favoriserait le rapprochement entre les deux peuples frères, les Bretons et les Irlandais.

Fidèle à une idée qui avait été celle de toute son existence et qui avait présidé à la création du journal « Arvor » (dont il avait assuré longtemps la rédaction), celle de la diffusion la plus large dans un public assez grand, d'une culture authentique, il avait voulu en faire avant tout un instrument pratique qui mette à la portée des étudiants bretonnants de la langue gaélique les mots nécessaires à la lecture des journaux, des revues et des ouvrages courants.

Par la suite, tout en en corrigeant le texte, Eamon O Ciosain a été amené à la compléter de façon à ce que les Irlandais de leur côté puissent l'utiliser pour apprendre le breton, afin que ce dictionnaire soit un pont... dans les deux sens... Finalement, il a grossi entre ses mains, doublant de volume.

**LA TELE TE REND AMER
LOQUE**

Le Lian n° 41-43



Le numéro d'automne de « Bretagne gallèse » a pris le pays nantais pour thème. Une présentation du gallo du pays nantais précède des lexiques du pays de Guérande, de Brière, du pays de la Mée et du pays de Retz.

Un conteur de Guéméné Penfao, Eugène Cogrel (Ujen Kogré) nous est présenté, ainsi que d'autres auteurs. Les calvaires (1), la toponymie sont aussi abordés. Les variantes d'une même chanson populaire, la maumariée, sont publiées.

Les lecteurs du *Peuple Breton* trouveront, 12 ans après, le point sur la langue romanche et son recul relatif, qui prouve que l'argent ne suffit pas à sauver une petite langue (50.000 locuteurs), presque tous bi ou trilingues. A noter aussi une longue étude des noms de lieux bretons de Loire-Atlantique.

(1) Avec une excellente étude, schémas à l'appui, d'Albert Poulain.

Article 31 (octobre 87)

Le programme du Front national, lu et expliqué : c'est clair et effrayant. De la Bretagne à l'Iran. La CSL, syndicat ou milice ? Toujours très utile (20 F, BP 423, 75527 Paris Cedex).

Maskagaz n° 3

Aussi stupéfiant que cela puisse paraître après le n° 2, voilà que sort le n° 3 du Maskagaz, le journal « satirik et lokal ».

Tout aussi musclé que les deux précédents numéros, avec les rubriques habituelles : Le feuilleton Santa Kermaria ; Télévision (des chaînes et des glands) ; L'Horoscope du Mage Hycub ; Le courrier des lecteurs ; La rubrique sportive ; mais également quelques nouveautés avec un douloureux sondage : pour ou contre la Marseillaise, une page technologique avec en avant-première les faux vrais plans de la fusée Ariane, une enquête sur la musique folk, un test d'intelligence, un super jeu, un entretien musclé avec Mickey Mouse, les Mousseuses de Trégastel, Tourisme, de savoureuses petites annonces triées sur le volet, le rock, la mode, etc...

Encore plein d'autres choses aussi renversantes que le reste et pour la modique somme de 10 F.

Comment le ministre change d'avis entre le 15 septembre et le 6 octobre :

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

— Vu la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984 relative au statut général des fonctionnaires.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER —

Les dispositions de l'arrêté du 15 septembre 1987 prononçant la mise à la disposition de M. le Recteur de l'académie de VERSAILLES à compter du 1er septembre 1987 de Monsieur RICHARD Serge, sont modifiées comme suit :

au lieu de : titulaire de la licence de breton et celtique,

lire : titulaire de la licence de lettres modernes.

et sabote l'enseignement du breton dans la région parisienne

**NON AU BRETON ?
OUI AU FRANÇAIS ?
TU SERAS AMER
LOQUE**

UDB

La pétition pour un statut des langues et cultures de France

Un « comité breton pour un statut des langues et cultures de France » a été lancé il y a 6 mois à l'initiative d'Armand Keravel et d'autres militants culturels bretons.

La pétition a obtenu 15.000 signatures jusqu'à présent. Nous ne pouvons que la soutenir.

L'appel « vise à obtenir enfin cette loi-cadre depuis si longtemps réclamée (et promise à plusieurs reprises) en faveur de la langue bretonne et des autres langues et cultures dites « régionales ». Faut-il rappeler qu'il s'agit de parvenir à une organisation cohérente de leur enseignement facultatif ou optionnel, à un accès quotidien pour elles à la radio et à la télévision (dans des conditions convenables), ainsi qu'à un soutien à leur utilisation dans le cadre de vie, la signalisation et les rapports des administrations avec leurs usagers ».

L'appel du comité breton est « par-rainé » par un haut-comité de patronage qui compte déjà plus de 430 universitaires, scientifiques, écrivains, artistes, dirigeants d'organismes régionaux éducatifs, culturels ou sociaux (1). Un tel regroupement de personnalités démontre que la défense et la promotion de notre culture régionale bénéficie de la compréhension et de l'appui des milieux les plus représentatifs de notre région, et le notoriété des noms ainsi rassemblés confère à l'appel-pétition un crédit incontestable.

Les élus, auxquels il va être demandé d'agir en faveur du statut attendu, se montrent très sensibles aux appuis apportés de toutes parts au comité breton. Déjà bon nombre d'entre eux, touchés localement par les militants culturels, — et qui relèvent, il faut le souligner, des différentes tendances, — ont fait savoir qu'ils sont décidés à intervenir dans le sens demandé et de manière pressante et efficace ».

Les textes de l'Appel-Pétition et les formules à signer sont communiqués sur demande formulée par lettre au Comité breton, 40 rue de la République, 29200 Brest, — ou par téléphone au 98.80.49.70 ou au 98.44.22.04 (selon l'heure). Prière de joindre 2 F pour frais de poste. Textes en français ou/et en breton. L'USBIF de Jean Le Lagadec a aussi lancé une pétition et un vœu comparables.

(1) Parmi eux : Stivell, Servat, E. Manach, H. Le Moal, E. Guillevic, J. Gros, N. Rozmor...

CARN, revue trimestrielle de la Ligue celtique, 24 pages, 3/4 en anglais, 1/4 en langues celtiques. Nouvelles des luttes politiques, linguistiques et culturelles des six pays celtiques.

Abonnement annuel : 60 FF, Y. Craff, Talbodeg, Bei/Baye, 29130 Kemperle.

Association des Professeurs de Langue Bretonne (APLB)

L'Association des professeurs de langue bretonne (APLB), qui dispense des cours de breton tous niveaux en région parisienne, notamment à Paris VIII (débutants, jeudi, de 19 h à 21 h 30 ; avancés, mercredi, de 19 h à 21 h 30), vous informe d'une initiative originale :

Stage intensif de gallois pour débutants, les 28 et 29 novembre, 5-6 et 12 et 13 décembre. (Samedi 14 h-18 h ; dimanche, 9 h 30-17 h, 1 week-end en décembre et

Fest-noz à Nantes

Le samedi 12 décembre 1987, le Cercle Breton de Nantes organise un fest-noz, à partir de 21 h, aux Salons Mauduit, 10 rue Arsène Leloup, à Nantes.

Ce fest-noz sera animé par le groupe Strollad Gurwan et par les musiciens du CBN.

Strollad Gurwan est un groupe qui est originaire de Mériadec, près d'Auray, dans le pays Vannetais. Les habitués des festou-noz auront eu l'occasion de les apprécier au mois de mai, à Saint-Herblain.

Ce fest-noz sera le prélude d'une série de manifestations organisées par le CBN avec notamment un fest-noz au mois de janvier avec le groupe Diguennail, puis en février, un concert du groupe Tri Yann, salle de la Frébaudière, à Orvault.

En avril, le CBN organise un stage de danses du Coglais (région située près de Fougères).

Au centre d'animation Les Arcs de QUEVEN (56) Tél. 97.05.01.07

Vendredi 11 décembre : Le jeune Ballet de France (scolaire et tout public).

Mardi 15 décembre : Kornog (concert d'adieu) et les Chieftains.

Bulletin Cridev (12 F)

Honduras, un 51^e Etat américain. C'est le type même de la « République bananière ». La question agraire s'y pose avec acuité. Et pourtant, elle vient de s'opposer à son protecteur sur le Nicaragua. Les paysans indiens du Mexique, la campagne contre la présence de Total en Afrique du Sud. Passionnant (41 av. Janvier, Rennes).

Harlu

Le bulletin de la fédération de l'émigration de l'UDB se présente sur 16 pages. On y parle des langues dites minoritaires, de la Nouvelle Calédonie, des décisions et actions de l'UDB, de la vie de la fédération, largement ouverte sur l'extérieur. Des statistiques commentées, des nouvelles de Bretagne, une revue de presse, des rendez-vous divers. Le numéro : 6 F en timbres (chez Robert Le Goff, 6 rue de la Ferme, 93200 Saint-Denis).

en janvier ; participation aux frais, 300 F pour les 3 week-ends).

Travail en petits groupes sous la direction de deux enseignants de gallois de l'Université de Rennes.

Pour s'inscrire, adresser un chèque de 100 F à l'APLB, 13 bis rue Garibaldi, 93400 Saint-Ouen.

Renseignements, par écrit ou au (1) 46.06.89.67 (attention bientôt nouveau n° 40.11.59.57) ou 43.64.24.47.



SELAOÛIT

DISQUES

Des cadeaux comme s'il en neigeait

Voici, en même temps que les premières chutes de neige — hier, en soirée, entre Lamballe et Yffignac... — la saison des cadeaux qui déboule à la vitesse grand V. Le *Peuple Breton* et « *Selouit* » se doivent de vous indiquer quelques pistes : un (bon) disque, ça fait toujours plaisir...



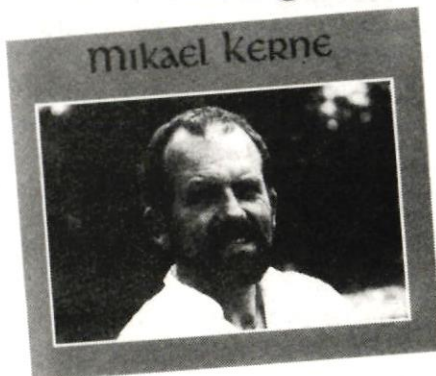
Peut-être n'avez-vous pas acheté le dernier disque de **Gwerz** « Au-delà... » au moment où je vous le suggérais fortement ? Dans ce cas vous aurez commis une faute grave, mais bon prince, je vous donne l'occasion de vous ressaisir. Prenez-en trois douzaines et offrez-les à vos amis, parents, petits-neveux et petites-nièces... N'oubliez ni votre grand-oncle, ni votre arrière-grand-mère, ni, bien sûr, votre fiancée préférée. Mettez-en quand même un de côté pour votre consommation personnelle. Voilà du même coup le douloureux casse-tête des cadeaux de fin d'année résolu pour vous. Non, non, ne me dites pas merci...

D'ailleurs vous préférez peut-être varier les plaisirs ? Dans ce cas, c'est l'embarras du choix : « *Kornog IV* » de **Kornog**, « *Merc'h an Diaoul* », des **Dialouled ar Menez**, « *Tradition vibrante* » des **Sone-rin Du**, « *A l'Est de l'Orient* » de **Jolimonde**, « *Savet diouz ar Mintin* » de **Patrig Sicard**. « *Après la fleur le fruit* » de **Glenmor** « *Skorn* » d' **Etrange Vérité**, « *Raok an Diroll* » de **Rêves de gosse** « *Il y a dix marins sur mer...* » de **Cabestan**, « *Vibration* » de **Dominig Bouchaud**... etc. Je vous dis : l'embarras du choix ! Tous ces disques, et bien d'autres encore, ont été présentés dans *Selouit*. Il vous suffit donc de vous plonger dans votre collection du *Peuple Breton*... ou de nous commander les numéros qui vous manquent. Nedeleg Laouen !

Mikaël Kerne « *Hent da ano. Le chemin de ton nom* » (MK 005, diffusion Breizh).

Pourquoi évoquer **Serge Reggiani** au moment de vous présenter le nouveau disque de **Mikaël Kerne** ? C'est que la voix du Rital qui a si bien chanté le Dormeur du Val et celle du barde breton trouvent souvent les mêmes accents pour nous émouvoir.

Las, il n'est guère possible de poursuivre plus avant la comparaison. Mikaël Kerne n'a pas la notoriété — et loin de là...



— de **Serge Reggiani**. Ni, bien sûr, les « avantages qui en découlent »...

Il faut savoir qu'il chante une bonne partie de son répertoire en breton. Impardonnable n'est-ce pas ?

Nombreux sont ceux, pourtant, qui le considèrent comme l'une des plus belles voix de Bretagne. Et l'une des plus sincères.

Une voix à laquelle il ne manque que la reconnaissance des médias et du public. Viendra-t-elle avec « *Hent da ano* », son nouvel album ?

Quoi qu'il en soit, il faut d'abord noter que ce disque a été enregistré au studio de RBO : un bon point pour la radio décentralisée qui, en l'occurrence, assume tout à fait sa vocation de soutien à la création bretonne.

« *Hent da ano. Le Chemin de ton nom* », c'est une succession de rencontres et d'étapes, rejouissantes ou nostalgiques, militantes ou poétiques : « *Ti Kolaz* », la complainte désespérée d'Yvon le Forgeon, superbement interprétée a-cappella, « *Kilowatt* », une façon polie de dire merde au nucléaire... Et « *Frères Humains* » qui est à la fois une réponse et un défi. Notamment à tous ceux qui pensent et disent que les « Bretons militants » ont une vision étriquée du monde. Ecoutez-voir :

*« Frères humains qui voyagez
de caps en îles, d'îles en cités,
vous êtes venus d'autres pays
et c'est ici que vous aimez la vie... »*

Les deux plus beaux morceaux du disque, « *Ha ma n'eo ket possubl* » et « *Ma hini* », Mikaël les interprète, vous l'aviez deviné, en breton. Vingt dieux qu'elle est belle la langue bretonne ! Qu'elle est belle, portée par une telle voix... Rien que ces deux chansons-là valent l'investissement.

Seul point faible du disque : l'accompagnement musical, un peu mod-kozh pour certains morceaux (dont « *A Lorient* ») quand il n'est pas complètement saugrenu (« *Kan al lapoused* »).

Mais ce (léger) regret ne doit pas faire oublier que ce que l'on entend, d'abord, c'est la voix de Mikaël. A ce niveau-là, « *Le Chemin de ton nom* » tient parfaitement la route.

GATO BARBIERI « *Bolivia* » (RCA FD 10158).

Du jazz chaud, chaud, chaud, voilà qui s'impose, par ces temps de froidure. **Gato Barbieri**, le « meilleur saxophoniste argentin du monde » nous offre avec « *Bolivia* » un disque de jazz imprégné de rythmes sud-américains.

Du jazz ?

A vrai dire, **Gato Barbieri** n'est, ainsi que l'écrit **Laurent Goddet** dans « *Jazz-Hot* », « ni un musicien de jazz, ni un musicien de tango, ni un musicien de samba. Il est avant tout un saxophoniste qui propose une musique éminemment personnelle à partir d'éléments appartenant à toutes ces musiques ». Il parvient ainsi à prouver que « la confrontation intelligente » de divers idiomes musicaux compatibles, lorsqu'elle ne procédait pas d'un simple collage, permettait un renouvellement et une restructuration de musiques menacées de sclérose ».

Une démarche qui ne peut pas nous laisser indifférents ici en Bretagne et qui nous rappelle d'ailleurs celle du « meilleur saxophoniste breton du monde », **Roland Becker** !

Découvrez donc « *Bolivia* » (7' 46) et « *Vidala Triste* » (5' 33), deux des titres de cet enregistrement flamboyant. Vous ne le regretterez pas.

Pierre MORVAN

Le mois prochain, du « celtic rock » dans SELAOÛIT !

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Yvon Guerveno



Plus qu'un ami, une conscience : Je l'ai connu en 1978 lors d'une campagne électorale, moi-même alors jeune adhérent à l'UDB et exilé. Il m'a fait comprendre le sens du combat, la vie d'un peuple, le « nôtre », le peuple breton. A cette époque, il était directeur d'agence du Crédit Maritime. C'était un homme simple, sans orgueil, sans prétention, il était en train de devenir mon ami.

Il fut aussi militant des droits de l'homme, intervenant en faveur des objecteurs de conscience, des immigrés, durant toute sa vie qui ne fut qu'un combat. Il milita 15 ans à la CFDT, lui, le directeur de banque, défenseur des causes difficiles, se mouillant jusqu'au cou. Il milita aussi pour notre langue, donnant des cours du soir à l'AOIP-Guingamp.

Lors des réunions, il me répondait avec des mots simples, à ma portée, car je suis un ouvrier. En tant qu'ouvrier, je lui dois d'avoir appris à analyser, à raisonner. Il m'a appris le droit de vivre autrement, le droit à la différence, le droit à la dignité.

Comment pourrait-on oublier Yvon, mon ami, notre ami, qui a toujours voulu que les travailleurs (euses) puissent vivre dignement en tant que bretons dans leur pays, la Bretagne.

N'oublions jamais cette sorte d'hommes qui fait de la Bretagne un pays si riche en personnalités : Laennec, Louis Guilloux, Xavier Grall, Anjela Duval... On peut aujourd'hui ajouter Yvon Guerveno à cette liste. Il est entré dans notre histoire.

Michel LE CHARTIER, OS, militant syndical, militant de notre langue, militant UDB

COURRIER



Le Clima de Plouézec interroge les élus

Comité local d'information et de mobilisation antinucléaire des Côtes-du-Nord, BP 8, 22470 Plouézec.

Le 3 novembre 1987.

Monsieur le Conseiller général,

CLIMA a toujours le souci d'une information précise.

Suite aux articles de presse consécutifs à une récente visite d'élus des Côtes-du-Nord de la centrale électronucléaire de Gravelines, nous vous remercions de bien vouloir répondre aux deux questions suivantes :

— Etes-vous opposé ou favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire dans les Côtes-du-Nord ?

— Pensez-vous que le Conseil général aurait le droit d'imposer une telle centrale à une commune dont les élus et la population refusent l'implantation ?

Nous vous interpellons en tant qu'homme public qui aura tôt ou tard à prendre position, et souhaitons que vous nous répondiez dans un délai raisonnable.

Il va de soi qu'une absence de réponse de votre part aura une signification pour nous.

Le but de cette information est d'éclairer les électorales et les électeurs de ce département.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de notre considération distinguée.

CLIMA, le président

Fédération Bretonne Légitimiste

Dans son numéro 283-284, le mensuel « Le Peuple Breton » a publié un compte rendu de la visite de Mgr le duc d'Anjou à Nantes. Nous aimerions, à ce titre, apporter quelques explications ou corrections.

Le duc d'Anjou n'est pas « L'un des nombreux prétendants au trône de France » mais l'ainé des Capétiens ; le prince récusant d'ailleurs le qualificatif de « prétendant », puisqu'il est le successeur des rois de France, son titre de duc d'Anjou a été porté par plusieurs de ses prédécesseurs, dont Philippe, petit-fils de Louis XIV et premier Bourbon d'Espagne, et n'a donc aucun lien avec la dénomination récente et artificielle des Pays de Loire.

Les légitimistes de Bretagne ont d'ailleurs insisté sur le caractère breton de cette soirée nantaise. Ensuite, le dîner à l'abbaye de Villeneuve comme tout le séjour, était placé sous la responsabilité d'un organisme privé, l'Institut de la Maison de Bourbon, les convives ont dû payer leur repas ; par conséquent il est faux d'affirmer que celui-ci fut organisé « aux frais du contribuable ».

D'autre part, il n'apparaît pas surprenant que l'ainé des Bourbons ait tenu à honorer en même temps sa famille, en déposant une gerbe au pied de la statue de Louis XVI et, lors de sa visite aux hauts-lieux de l'épopée vendéenne, ceux qui ont donné leur vie pour ce que représente cette famille.

Ce qui est étrange, par contre, c'est que l'auteur de cet article paru dans un mensuel breton, oublie que la république a provoqué la mort de centaines de milliers de Bretons de 1792 à 1918, la disparition de leur culture et leur affaiblissement politique et économique. Plus jacobin que les relais de l'administration parisienne, il se plaît plutôt à rappeler le préfet commissaire de la république et le recteur d'académie à leur devoir républicain...

Attachés à la vérité historique et à une Bretagne de libertés, les Bretons légitimistes ont plaisir à se souvenir que la monarchie a toujours conservé à la Bretagne beaucoup plus de libertés que ne lui en a laissée la république ; cette constatation est pour eux cause d'espoir. Enfin, étant au-dessus de la mêlée politique, Mgr le duc d'Anjou ne peut être qualifié de « réactionnaire » qu'abusivement et injustement. A moins qu'être Bourbon, c'est être réactionnaire de naissance, de même qu'il semble à la lecture de l'article qu'être né hors de l'hexagone pourrait constituer une infirmité.

P. COETQUEN

Le PB n'a pas l'habitude de taire les fautes du pouvoir parisien, qu'il fut monarchiste ou républicain. Les préfets continuent et renforcent les intendants, créés au XVI^e ! (NDLR)

HYPERCENTRALISATION ? UN PARIS STUPIDE !

Etudiants rennais et nantais cherchent contacts étudiants-lycéens nationalistes bretons ou sympathisants, sur l'ensemble de la Bretagne et dans l'émigration en vue de créer un journal étudiants-lycéens. Contacter Christian Demeuré, 49 avenue de Rochester, 35700 Rennes.

NOVEMBRE CHARGÉ...



LE PARLEMENT EUROPEEN

« Oui aux langues et cultures des minorités ethniques »

La Résolution présentée par Willy Kuijpers, membre de l'Alliance Libre Européenne (comme l'UDB) et député européen, a été adoptée le 30 octobre.

Se référant aux principes formulés par les diverses conventions internationales, le Parlement européen invite l'ensemble des Etats membres à reconnaître les langues et cultures « régionales ou minoritaires » existant sur leur territoire et à mettre en œuvre les dispositions propres à en assurer le maintien et le développement. Nous nous félicitons de ce vote, qui va dans le sens du vœu présenté par l'association des élus municipaux bretons (AEMB) à la signature des maires et élus de Bretagne. Pour le seul Morbihan, 250 signatures d'élus réclament avec nous l'enseignement du breton, de la maternelle à l'université, et aux différentes instances européennes d'agir dans ce sens.

Défense et promotion des langues de France (DPLF) résume le texte : en matière d'éducation, l'Assemblée européenne recommande aux Etats de donner une dimension officielle à l'enseignement des langues régionales et minoritaires. La Résolution précise qu'il convient de procéder à la reconnaissance des classes et écoles utilisant comme langue d'enseignement une langue régionale ou minoritaire (du type Diwan ou Ikastola). Les autres recommandations concernent l'accès de ces langues dans le domaine administratif et

judiciaire, à la radio-télévision, dans les activités culturelles et les divers secteurs de la vie socio-économique (postes, chèques postaux, bancaires, signalisation).

Enfin, la Résolution invite les organismes

dirigeants de la Communauté à faire un rapport chaque année, à l'Assemblée européenne, sur la situation des langues régionales et minoritaires des Etats membres et sur les mesures qu'ils auront prises en application du texte du 30 octobre 1987.

Bien qu'en théorie non obligatoire, cette Résolution apporte un soutien important aux citoyens des Etats français et grec (en particulier) qui se dérobent dans ces domaines à une bonne partie de leur responsabilité.

Nous invitons nos lecteurs à continuer à faire pression sur le gouvernement français en faisant signer la pétition de l'AEMB (lancée en Alsace par la Maison « Europe des Régions ») et à nous la faire parvenir.

MAISON EUROPE DES REGIONS

7 rue du Vieux-Marché-aux-Poissons
67000 STRASBOURG

Vœu européen présenté par l'A.E.M.B. (Association des élus municipaux bretons) à la signature des **maires et élus de Bretagne**.

Les maires des communes de Bretagne, ainsi que les autres élus, dont les noms suivent, conscients que malgré les promesses des gouvernements successifs le problème de la langue et de l'identité bretonnes n'a toujours pas évolué vers une solution satisfaisante,

demandent que l'enseignement du breton soit promu de la maternelle à l'université,

demandent aux différentes instances européennes et d'abord aux membres du Parlement d'agir en ce sens.

Nom

Fonction

Commune

Signature

**IL EST ENCORE TEMPS
DE VOUS PROCURER
NOTRE MAGNIFIQUE
CALENDRIER BRETON 1988**

Tout en breton, un superbe
calendrier poster traditionnel
à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102
Lorient Cedex : 40 F le 1^{er}, 25 F
par calendrier en plus.

1988

Les livres pour ceux qui aiment la Bretagne

EDITIONS DE BELTAN

43 rue Saint-Michel, 29190 BRASPARTS, Bretagne — Tél. 98.81.43.03

Collection « Les Bibliophiles de Bretagne »

1. P. Galliou	Armorique Romaine	130 F
2. R. Leprohon	Vie et mort des Bretons sous Louis XIV	130 F
3. B. Frélaud	Les Nationalistes Bretons de 1939 à 1945	125 F
4. M. Nicolas	Le Séparatisme en Bretagne	145 F
5. E. Vallerie	Communes bretonnes et paroisses d'Armorique	145 F
6. G. Minois	La Bretagne des prêtres	150 F

Ouvrages divers Beltan

F. Dantec	Un marchand de vin du Finistère	89 F
Th. Guidet	Qui a tué Yann-Vari Perrot ?	100 F
G. Le Scouëzec	Bretagne terre sacrée, un ésotérisme celtique, 2e édition	125 F
B. Borne	A lire, dire ou crier, illustrations d'Igor, édition numérotée et signée de l'auteur	100 F
Mai-Sous R. Dantec	Sophrologie et enchantements	115 F

Collection Druides de Bretagne

Paotr an Elle	Histoire du Goursez dès Druides	45 F
Iolo Morgannwg	Les Triades, en 4 langues	50 F

Aux Editions Alréa

Y. La Prairie	Une plume à la mer	100 F
G. Le Scouëzec	Le peintre Maurice Le Scouëzec	50 F
S. Ropartz	Guingamp, les 2 volumes	100 F

Aux Editions Kelenn

G. Le Scouëzec	La médecine en Gaule	90 F
----------------	----------------------------	------

Cassettes de relaxation « Terres Celtiques »

Mai-Sous R. Dantec	Cassettes de relaxation en sophrologie et Imaginaire Cassette « Les Saisons »	145 F
	Jeu de 2 cassettes de relaxations dynamiques pour les enfants de 3 à 8 ans	200 F le jeu

Demandez-les à votre libraire : Diffusion Breizh à Spezet